



LE SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION – VIE ÉTUDIANTE

2026

Table des matières

Résumé synthétique	5
Les enjeux	6
Le schéma	10
A) Portrait du territoire	11
1. Contexte local et compétences institutionnelles	12
2. Des jeunes adultes bien présents : le pari réussi et à conforter du troisième pôle universitaire régional	12
2-1. Un territoire vieillissant qui parvient néanmoins à attirer des jeunes	12
2.2 « 5000 étudiants » pour cible	13
2.3 Étudiants, alternants, salariés, entrepreneurs ou en service civique : des jeunesse comme autant de parcours	14
2.4 Une approche multimodale des mobilités	15
2.5 Logement : une situation satisfaisante en 2024, une vigilance pour 2028	16
2.6 Niveau de vie et bien-être des étudiants : une attention nécessaire	17
2.7. Animer la vie étudiante	18
3. Près de 5000 étudiants dans une ville moyenne : historique et état des lieux de l'offre d'enseignement post-bac à Bourges Plus	24
3-1 Une offre structurée et en constante évolution	24
3.2 Des pôles de recherche à conforter, des transferts de technologie à amplifier	28
3.3 Des collectivités très engagées	39
4. Un bassin d'emploi dynamique : constantes et mutations	41
4-1 Administration et services représentent 80 % de l'emploi du territoire	41
4-2 Demandes d'emploi et besoins de recrutement	41
4-3 - la dynamique de l'emploi industriel	41
B) Cinq défis majeurs	43
Défi n° 1 : Le financement de l'enseignement supérieur et le maillage territorial	44
1.1 L'autonomie des universités, un défi pour les villes moyennes	44
1.2 Le modèle à conforter de l'université d'Orléans	44
1.3 Les dotations insuffisantes de l'INSA Centre-Val-de-Loire	44
1.4 Le pari de la première année de médecine	45
1.5 Le temps des villes moyennes : un appel à l'intervention de l'Etat	45
Défi N° 2 : Le défi démographique	46

2.1 Ne laisser aucun jeune sur le bord de la route	46
2.2 L'excellence pour les parcours locaux	46
2.3 L'apprentissage pour solvabiliser les parcours	46
2.4 Des recrutements régionaux et nationaux	46
2.5 L'indispensable apport des étudiants étrangers	47
2.6 Validation des parcours tout au long de la vie	47
Défi N° 3 : L'urgence santé	48
3.1 Renforcer l'intérêt pour les études en santé et solvabiliser les parcours	48
3.2 Développer l'offre de formations dans les métiers de la santé	48
3.3 Coopérer avec les facultés de médecine d'Orléans et de Tours	49
3.4 Faciliter l'accueil des internes et « universitariser » le territoire de santé	49
3.5 Oser la recherche médicale	50
3.6 Accompagner les praticiens à diplômes hors Union européenne	50
Défi n° 4 : Répondre aux enjeux de la capitale européenne en 2028	51
4.1 - Faire rayonner l'ENSA pour Bourges 2028	51
4.2 Offrir un accompagnement professionnel tout au long de la vie pour les artistes et favoriser leur implantation sur le territoire	53
4.3 Tirer profit de Bourges Capitale Européenne de la Culture pour développer les formations aux métiers de la culture, du tourisme et de l'hôtellerie-restauration	54
Défi 5 : un territoire de défense	55
5.1 Des liens à renforcer avec les établissements d'enseignement supérieur berruyer	55
5.2 Défense et pôles technologiques	55
5.3 Recherche et innovation	56
C) L'insertion du projet de l'agglomération berruyère dans le schéma régional de l'enseignement supérieur, recherche et innovation du Conseil régional Centre-Val de Loire	57
Ambition 1 : Faire du territoire un territoire pleinement accueillant pour les étudiants	58
Ambition 2 : Développer les aptitudes et compétences pour préparer nos jeunes au monde de demain	61
Ambition 3 : Positionner nos laboratoires au plus haut niveau national et international	64
Ambition 4 : S'appuyer sur la recherche pour stimuler l'innovation	65
Ambition 5 : Réconcilier sciences et société	68
Déploiement opérationnel	71
Annexes	73





Résumé synthétique

Le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie Étudiante (SLESRI) de l'agglomération Bourges Plus, document cadre nourri des échanges nombreux avec les établissements d'enseignement supérieur, les partenaires institutionnels et les étudiants, s'inscrit dans une dynamique de long terme afin de renforcer l'attractivité du territoire.

Depuis sa prise de compétence Enseignement supérieur en 2012, la communauté d'agglomération Bourges Plus porte l'ambition forte de se développer en tant que pôle universitaire en adéquation avec les caractéristiques et les besoins locaux. Elle souhaite ainsi consolider et diversifier son offre de formation, soutenir la recherche et l'innovation, améliorer la qualité de vie des étudiants et accompagner leur insertion professionnelle en relation étroite avec les acteurs du territoire.

Avec quelque 5 000 étudiants, Bourges Plus représente aujourd'hui le troisième pôle universitaire de la région Centre-Val de Loire, derrière Tours et Orléans. L'agglomération combine tradition académique, dynamisme industriel, richesse culturelle et qualité de vie. Mais elle doit toutefois relever plusieurs défis – parer le vieillissement démographique, maintenir les effectifs étudiants, lutter contre la désertification médicale et la précarité, développer le logement et l'offre de services à échéance 2028 en lien avec la capitale européenne de la culture – pour s'affirmer pleinement en tant que territoire d'avenir pour toutes les jeunesse.

Ce schéma stratégique constitue donc un outil de dialogue avec l'État, la Région et les acteurs académiques. Il fixe des ambitions claires pour inscrire Bourges dans une dynamique régionale ambitieuse, en cohérence avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) et le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS).

Les enjeux

1 : FAIRE DU TERRITOIRE UN TERRITOIRE PLEINEMENT ACCUEILLANT POUR LES ÉTUDIANTS

- Observer la vie étudiante pour prévenir et endiguer les situations de précarités
- Assurer collectivement la pérennité des financements pour la maison de l'étudiant et le tiers lieu jeunesse et soutenir la nouvelle fédération des associations étudiantes
- Etablir une charte de la nuit à Bourges : pas de vie étudiante sans vie nocturne
- Accompagner et coordonner les soutiens financiers aux projets des étudiants
- Financer durablement une mission au service des projets d'engagements initiés par les jeunes
- Optimiser la valorisation du gymnase universitaire
- Ouvrir la résidence Prosanté
- Accompagner la coordination entre établissements et CROUS pour un élargissement des accès à la restauration universitaire et évaluer la pertinence d'une extension du restaurant à Lahitolle
- Réactiver un observatoire du logement étudiant
- Réguler les meublés de tourisme pour contenir la tension sur le marché du logement étudiant
- Optimiser les moyens humains pour les bibliothèques universitaires, en maintenant l'accès aux ressources documentaires
- Partager des ressources médicales et paramédicales au bénéfice de la santé des étudiants
- Porter une attention particulière à l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux et ultra-marins
- Assurer la mobilité en toute sécurité, résolument engagée vers des alternatives à l'autosolisme

2 : DÉVELOPPER LES APTITUDES ET COMPÉTENCES POUR PRÉPARER NOS JEUNES AU MONDE DE DEMAIN

- Décliner dans le Cher le plan d'actions de la région et du rectorat en faveur de la lutte contre le décrochage
- Multiplier les passerelles permettant de passer de formations courtes à des formations longues avec une attention particulière à la diversité des recrutements

- Spécialiser l'offre en licences et masters pour assurer la pérennité de l'offre locale
- Nourrir les initiatives des lycées pour le prolongement des formations post-BTS
- Contribuer à l'objectif d'atteindre 20 % d'ingénieurs en plus en région Centre-Val-de-Loire
- Réussir l'ouverture d'un nouveau département à l'INSA dans le calendrier annoncé (rentrée scolaire 2028)
- Encourager le développement des relations entre l'INSA et les industries de défense et ouvrir effectivement un diplôme d'établissement « sécurité en milieu pyrotechnique »
- Multiplier et thématiser les événements entre étudiants et entreprises
- Développer le pôle agronomique en lien avec le projet de territoire de Bourges Plus
- Etre à l'écoute des besoins de croissance du Centre de formation des métiers de l'industrie
- Dans le cadre de l'évolution des études de santé, assurer durablement l'accès dans les meilleures conditions de réussite à une première année de santé à Bourges (Santé - STAPS et Santé - IFSI)
- Obtenir les financements pour la nécessaire rénovation des bâtiments "mesures - physiques" et "qualité - logistique" de l'IUT
- Promouvoir les formations préparatoires aux concours de la fonction publique, à l'image de la prépa-talent POSSEM (Politiques publiques sanitaires, sociales, médico-sociales et de l'emploi)
- Assurer le dialogue avec l'Etat pour solidifier le calendrier de réhabilitation de l'ENSA
- Inviter les Berruyères et les Berruyers, au côté de la communauté éducative de l'ENSA, à nourrir la permanence architecturale à l'école pendant l'année 2025-2026 pour faire de cette réhabilitation un projet de territoire
- Accompagner l'ouverture à l'apprentissage à l'ENSA et le développement de l'offre de formation tout au long de la vie
- Innover par la mutualisation des expériences pédagogiques innovantes et des programmes entre les établissements
- Expertiser l'intérêt de rassembler et structurer des compétences autour des sciences du vivant

3 : POSITIONNER NOS LABORATOIRES AU PLUS HAUT NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

- S'assurer du bon aboutissement des investissements prévus au CPER 2021-2027 et négocier une nouvelle tranche pour rendre plus visible et plus cohérente la recherche à Bourges
- Faire se rencontrer appels à projets de recherche régionaux et laboratoires berruyers
- Evaluer l'intérêt d'une politique communautaire de soutien aux travaux de recherche, à structurer en lien avec la région
- Soutenir collectivement l'accueil de doctorants
- Encourager la montée en puissance des liens avec la cellule Europe recherche
- Mettre en valeur les travaux de recherche hospitalière
- Faire rayonner et développer la chaire CARIS afin d'accroître son influence dans les secteurs culturels et scientifiques
- Valoriser les antennes des instituts nationaux, INRAe, INERIS et INIA

4 : S'APPUYER SUR LA RECHERCHE POUR STIMULER L'INNOVATION

- Contribuer activement aux travaux régionaux pour faire évoluer les domaines prioritaires de spécialisation régionaux au bénéfice des pôles d'excellence berruyers
- Expertiser le nombre d'acteurs du territoire bénéficiaires des dispositifs régionaux d'accompagnement à la valorisation de la recherche et, le cas échéant, travailler à leur déclinaison locale
- Inscrire la valorisation auprès des entreprises des plateformes technologiques universitaires dans les conventions d'objectifs partagées entre Bourges Plus et les établissements universitaires, avec le suivi d'indicateurs chiffrés
- Mettre en place des indicateurs de suivi de l'innovation en entreprise (brevets, ...)
- Solliciter la présence du CETIM à Bourges comme acteur majeur, engagé territorialement au service du transfert de technologie dans les entreprises de la métallurgie
- Accompagner la consolidation durable, avec les entreprises de la défense, du campus pyrotechnie à Bourges et l'ouverture du « 696 »
- Réussir la montée en charge et l'ambition régionale du campus cyber
- Partager l'ambition de structurer et mettre en valeur une offre dans le domaine des transitions agroécologiques
- Intégrer l'accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant dans les conventions entre l'agglomération et les établissements d'enseignement supérieur
- Réussir la montée en puissance et la thématisation des lieux d'innovation : Lahitolle sur la technologie et les pôles de défense, L'Épicentre orienté arts et industries culturelles et créatives
- Mettre en réseau les acteurs de l'innovation avec des événements dédiés
- Accompagner les porteurs de projet dans l'accès aux dispositifs de soutien financier à l'innovation, tels que les aides régionales et européennes
- Réinterroger le projet de l'Ursulab

5 : RÉCONCILIER SCIENCES ET SOCIÉTÉ

- Valoriser et amplifier le rôle du muséum
- Décliner la démarche de « territoire apprenant » pour accompagner les transitions écologiques et les enjeux de société
- Transformer l'IMEP et son financement
- Maintenir des événements de médiation scientifique : Fête de la science, faites de l'écologie, Human tech days, journées « jeunes chercheurs »
- Promouvoir les sciences de l'ingénieur dès l'école et la féminisation des métiers scientifiques
- Accompagner le développement de la science au service de l'action publique : des partenariats entre services de Bourges Plus et laboratoires de recherche ; favoriser l'accueil de doctorants au sein de l'intercommunalité
- Construire ou accompagner une ou des réponses collectives à l'appel à projet régional « partenariat action recherche société »



Le schéma

Le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie Étudiante (SLESRI) de l'agglomération Bourges Plus, document cadre nourri des échanges nombreux avec les établissements d'enseignement supérieur, les partenaires institutionnels et les étudiants, s'inscrit dans une dynamique de long terme afin de renforcer l'attractivité du territoire.

Depuis sa prise de compétence Enseignement supérieur en 2012, la communauté d'agglomération Bourges Plus porte l'ambition forte de se développer en tant que pôle universitaire en adéquation avec les caractéristiques et les besoins locaux. Elle souhaite ainsi consolider et diversifier son offre de formation, soutenir la recherche et l'innovation, améliorer la qualité de vie des étudiants et accompagner leur insertion professionnelle en relation étroite avec les acteurs du territoire.

Avec quelque 5 000 étudiants, Bourges Plus représente aujourd'hui le troisième pôle universitaire de la région Centre-Val de Loire, derrière Tours et Orléans. L'agglomération combine tradition académique, dynamisme industriel, richesse culturelle et qualité de vie. Mais elle doit toutefois relever plusieurs défis – parer le vieillissement démographique, maintenir les effectifs étudiants, lutter contre la désertification médicale et la précarité, développer le logement et l'offre de services à échéance 2028 en lien avec la capitale européenne de la culture – pour s'affirmer pleinement en tant que territoire d'avenir pour toutes les jeunesse.

Ce schéma stratégique constitue donc un outil de dialogue avec l'État, la Région et les acteurs académiques. Il fixe des ambitions claires pour inscrire Bourges dans une dynamique régionale ambitieuse, en cohérence avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) et le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS).



A) Portrait du territoire

Située au sud de la région Centre-Val de Loire, dans un Berry confronté à un recul démographique, l'agglomération de Bourges, avec ses 105 000 habitants, se distingue par une richesse culturelle et un dynamisme économique renouvelé grâce notamment aux industries de la défense et à leurs sous-traitants.

Avec environ 5 000 étudiants, Bourges a su développer un pôle universitaire significatif, combinant des formations de premier et, de plus en plus, de second cycle, des établissements prestigieux, des collaborations étroites avec le territoire et une offre ciblée en recherche.



1. CONTEXTE LOCAL ET COMPÉTENCES INSTITUTIONNELLES

L'agglomération Bourges Plus, créée le 22 octobre 2002, rassemble aujourd'hui 17 communes. Bien qu'elle ne dispose pas de la compétence «jeunesse», elle mène des actions significatives en faveur des jeunes en s'appuyant sur :

- Une compétence facultative de développement de l'enseignement supérieur et de la formation, inscrite dès 2012 dans ses statuts.
- Un intérêt communautaire reconnu depuis 2005 pour le site Lahitolle, pôle universitaire majeur de la ville.
- Une compétence d'action sociale, acquise en 2019, dont l'intérêt communautaire se concentre autour de l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, support de son soutien à la mission locale. C'est aussi au nom de cette compétence d'action sociale que Bourges Plus est, à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, signataire depuis 2020 de la convention territoriale globale visant à améliorer la coordination de l'action sociale et familiale entre les communes. Si la compétence jeunesse ainsi que les compétences petite-enfance et enfance restent affectées aux communes, la convention 2025-2029, adoptée en conseil communautaire du 5 décembre 2024, fait de Bourges Plus le porteur potentiel d'une mission de coordination jeunesse sur la tranche 18-25 ans.
- Une compétence en faveur de la politique de la ville qui invite l'agglomération à accompagner les 16-25 ans en matière d'insertion professionnelle, d'accès à l'éducation et à la formation, de logement, de mobilité, de citoyenneté, de sécurité, de loisirs et de culture.
- Une compétence dans le domaine de l'habitat avec une reconnaissance d'autorité organisatrice ouvrant une capacité d'orientation significative des initiatives publiques et privées en matière de logement.

Enfin, son action en faveur du développement économique et de l'attractivité du territoire a aussi vocation à s'adresser aux futurs étudiants et aux jeunes diplômés.

2. DES JEUNES ADULTES BIEN PRÉSENTS : LE pari réussi et à conforter du troisième pôle universitaire régional

En 2021, le territoire de Bourges Plus comptait 12 259 jeunes âgés de 15 à 24 ans, répartis entre 6 375 jeunes de 15 à 19 ans et 5 884 de 20 à 24 ans. Ces jeunes représentent 12,2 % de la population totale, un chiffre proche de la moyenne nationale (12 %). Cependant, depuis 2010, la tranche d'âge des 15-24 ans a enregistré une perte de 1 000 individus, présentant un déficit démographique important.

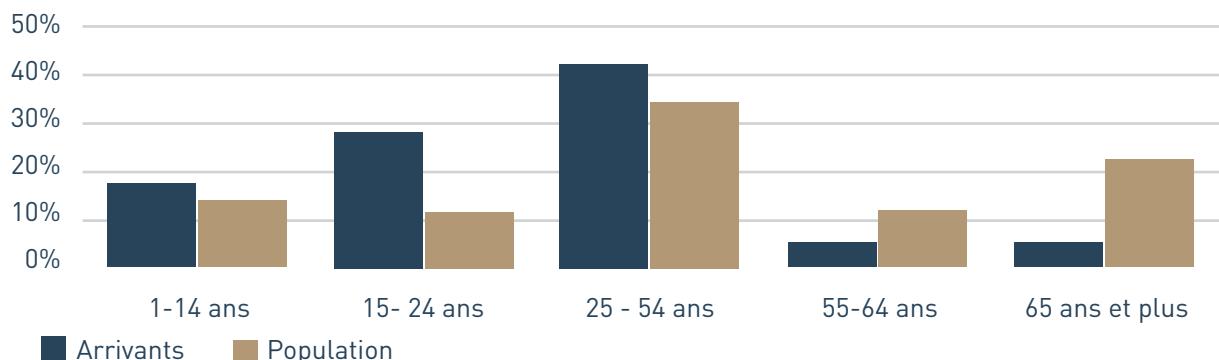
2-1. Un territoire vieillissant qui parvient néanmoins à attirer des jeunes

L'agglomération de Bourges affiche un indice de jeunesse relativement faible, à 0,72 en 2021, ce qui signifie qu'il y a 7,2 jeunes de moins de 20 ans pour 10 personnes âgées de plus de 60 ans. Cet indice, en baisse par rapport à 2012 (0,82), reste toutefois supérieur à celui du département du Cher (0,63 en 2021). Il demeure cependant inférieur aux niveaux observés dans la région Centre-Val de Loire (0,79) et en France (0,88).

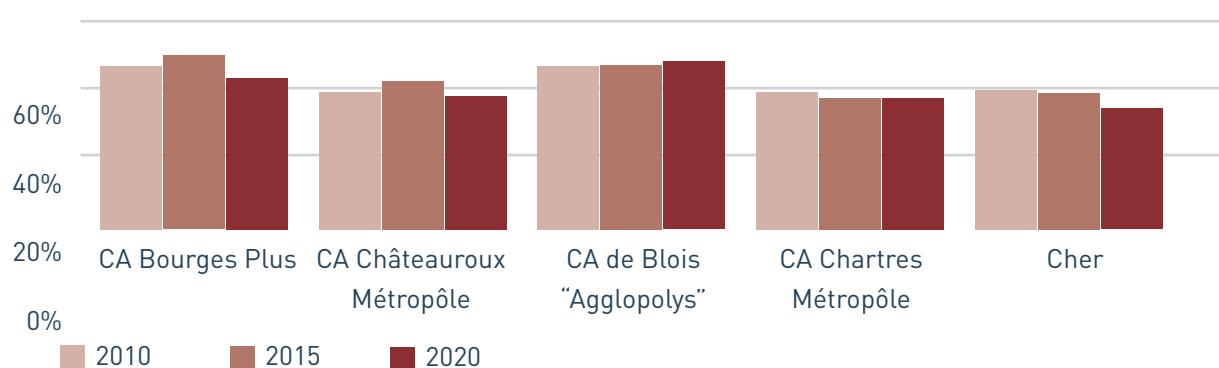
Malgré une tendance générale à l'exode des jeunes vers les pôles universitaires métropolitains, Bourges se distingue par sa capacité à attirer des étudiants en nombre significatif. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans, comprenant à la fois les lycéens et les étudiants, sont largement surreprésentés parmi les nouveaux arrivants dans l'agglomération, sensiblement à leur poids dans la population totale.

Ce dynamisme démontre l'attractivité du territoire pour cette tranche d'âge, tout en soulignant l'importance de consolider cet atout face aux défis démographiques.

ÂGE DES ARRIVANTS DE MOINS DE UN AN PAR RAPPORT AU RESTE DE LA POPULATION



ÂGE DES ARRIVANTS DE MOINS DE UN AN PAR RAPPORT AU RESTE DE LA POPULATION



Sur la tranche 18-24 ans, la part des jeunes scolarisés est dans la fourchette haute des villes moyennes de la région : l'ensemble de ces indicateurs sont révélateurs du pari réussi qu'a été l'attention donnée à l'enseignement supérieur au cours des dernières décennies.

Cet effort doit être maintenu. Car si les lycées de Bourges affichent des taux de réussite au bac élevés, la proportion de jeunes poursuivant leurs études après le bac reste inférieure à la moyenne nationale. Le coût des études loin du domicile familial et l'attachement au territoire freinent le départ vers les grands pôles universitaires où l'offre est plus diversifiée.

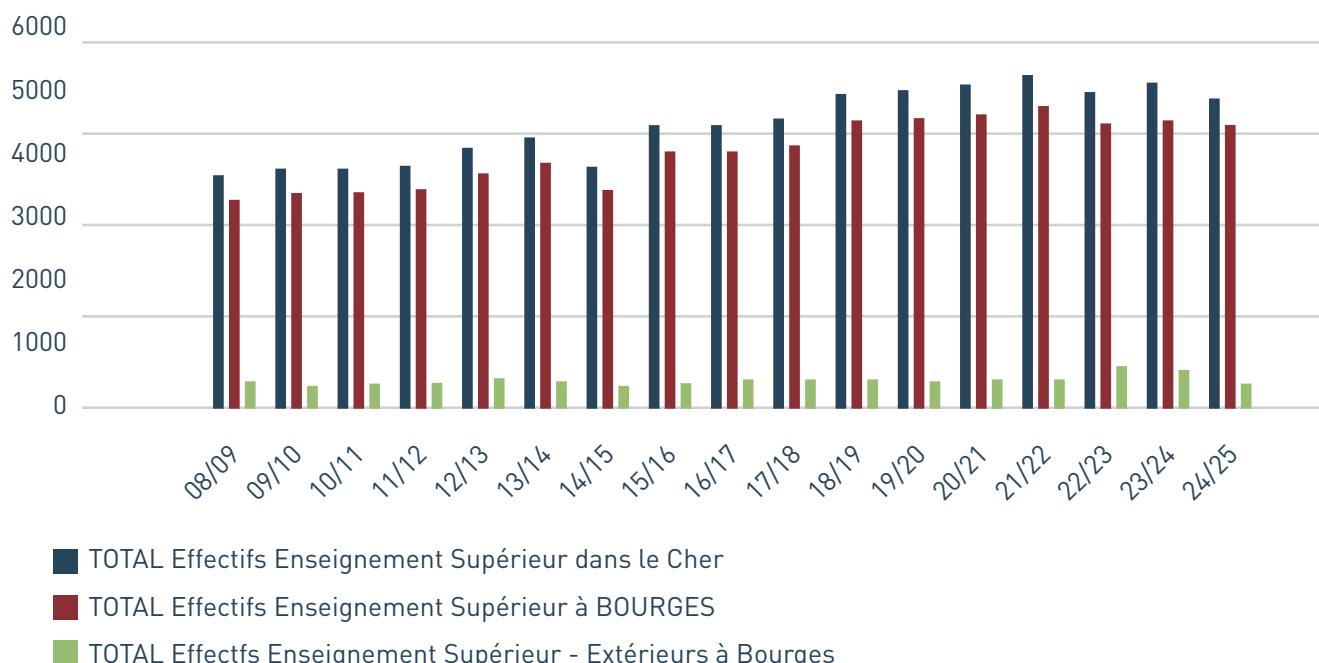
2.2 « 5000 étudiants » pour cible

De 2008 à 2022, les effectifs étudiants des différents établissements de Bourges Plus ont significativement augmenté, atteignant près de 5000 étudiants pour la rentrée 2021-2022. Cependant, cette évolution s'est stabilisée ces dernières années en raison de facteurs nationaux et locaux :

- une diminution du nombre de néo-bacheliers,
- une baisse marquée des effectifs dans les filières scientifiques et techniques et les classes préparatoires aux grandes écoles
- un pourcentage inférieur à la moyenne nationale de jeunes poursuivant des études longues, principalement en raison de contraintes économiques

- une augmentation des décrochages et des césures
- la mise en place des bachelors universitaires de technologie
- et, de façon plus conjoncturelle, les difficultés rencontrées par l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges, confrontée à de lourds travaux de rénovation et à un contexte social interne tendu.

Les effectifs se stabilisent autour de 4 600 étudiants en s'appuyant sur une offre de formation enrichie, répondant aux nouvelles attentes environnementales et sociétales.



2.3 Étudiants, alternants, salariés, entrepreneurs ou en service civique : des jeunes comme autant de parcours

Il peut sembler ais et confortable de ranger les jeunes dans différentes catégories : étudiants (46 % des 18-24 ans sont scolarisés au niveau national), salariés (44 % des 15-24 ans sont en emploi en France, selon l'INSEE en 2021), demandeurs d'emploi (23 % des 15-24 ans sont au chômage, selon l'INSEE)... Cependant, la réalité vécue par la jeunesse est bien plus complexe et plurielle.

Selon l'INSEE (RP 2020), 5 % des étudiants occupent un emploi à temps partiel en dehors du cadre de leur formation, autrement dit un « job étudiant ». L'INSEE a précisé ce chiffre à 3,4 % à Bourges¹. Ce chiffre grimpe considérablement si l'on prend en compte les résultats de l'enquête « Conditions de vie » de l'Observatoire de la Vie Étudiante de 2020² : ce sont 40 % des étudiants qui déclarent travailler dont 8 % avec des activités non liées aux études exercées au moins à mi-temps, très concurrentes ou concurrentes des études, 24,5 % avec des activités non liées aux études et exercées à moins d'un mi-temps et 7,5 % avec une activité rémunérée dans le cadre de la formation.

Par ailleurs, un nombre croissant de jeunes travaillent en entreprise dans le cadre de l'apprentissage. Ce type de formation s'est fortement développé ces dernières années. Au niveau national, le nombre d'apprentis a dépassé les 800 000 en 2021, un record, selon le ministère du Travail. À l'échelle du département du Cher, 2860 jeunes avaient un contrat d'apprentissage en 2021 et si tous ne relèvent pas de l'enseignement post-bac, ils sont de plus en plus nombreux à poursuivre leurs études de cette manière au-delà du baccalauréat.

Interrompre ses études le temps d'une année de césure, que ce soit pour voyager, travailler à l'étranger ou effectuer un service civique, est également une option prisée par certains jeunes. Dans le Cher, près de 500 jeunes s'engagent chaque année dans un service civique, selon l'Agence du Service Civique (ce nombre pourrait être affecté par les récentes décisions budgétaires). Parmi les étudiants en enseignement supérieur, ce choix se fait avant le début des études, ou bien entre

la licence et le master. Cette expérience peut alors jouer un rôle déterminant dans les orientations d'études ultérieures. Plus rarement, certains jeunes choisissent de s'engager en fin de cursus universitaire, dans une démarche de construction personnelle ou de lien social avant de faire pleinement leur entrée dans la vie active.

En revanche, certains jeunes se trouvent en dehors de ces cadres d'emploi et de formation. 16,5 % des jeunes de 15 à 29 ans de l'agglomération de Bourges ne sont ni en emploi ni en formation³ (NEET). Cette proportion, légèrement supérieure à la moyenne nationale (15,4 % des 15-29 ans en France, selon Eurostat, 2021), souligne l'importance d'un accompagnement renforcé pour ces jeunes en situation de décrochage. Parmi eux, une partie a pourtant tenté ou achevé des études supérieures, ce qui invite à développer des politiques publiques pour améliorer leur insertion professionnelle et leur accès aux soins.

Enfin, en 2021, 23 % des 15-24 ans de l'agglomération de Bourges sont au chômage, un taux proche de la moyenne nationale (23,2 % en France, selon l'INSEE). Toutefois, ces chiffres masquent des disparités importantes : les jeunes issus des zones urbaines sensibles ou des milieux sociaux défavorisés sont davantage touchés par le chômage. Les inégalités d'accès à l'emploi sont amplifiées par des facteurs géographiques, sociaux et éducatifs, qui nécessitent des politiques ciblées.

Ainsi, une politique en faveur de la jeunesse et de la vie étudiante gagnera à prendre en compte la diversité des profils, des parcours et des besoins des jeunes à chaque étape de leur vie. Cette démarche devra s'accompagner d'un soutien accru aux transitions entre études, emploi et engagement citoyen, avec une attention particulière aux enjeux d'inclusion et de réduction des inégalités.

2.4 Une approche multimodale des mobilités

La gratuité des transports publics au sein de l'agglomération de Bourges constitue un atout majeur pour les étudiants et les jeunes. Cette gratuité s'accompagne d'une offre de service en constante progression, qui pourrait encore être optimisée, notamment les week-ends et en soirée, afin de répondre aux besoins spécifiques de ces publics.

En complément, la région Centre-Val de Loire propose une mesure avantageuse : la gratuité des trains le week-end pour les jeunes de 15 à 25 ans, valable sur l'ensemble du réseau régional. Cette initiative renforce les opportunités de mobilité sur un périmètre élargi, favorisant les échanges et les déplacements à moindre coût.

De leur côté, des établissements ont mis en place des outils de covoiturage spécialement adaptés aux étudiants en mobilisant des fonds CVEC.

Des alternatives durables et accessibles

Le réseau communautaire de pistes cyclables et la complémentarité des équipements dédiés aux vélos (Bourges Plus, Agglobus, Ville de Bourges et universités via les fonds CEVEC) offrent une alternative de plus en plus performante. Ces solutions encouragent des déplacements à très faible coût et impact carbone, tout en ayant des bénéfices sur la santé physique et mentale des jeunes. L'amélioration continue de ces infrastructures représente un levier important pour promouvoir une mobilité durable.

Les défis des jeunes ruraux

Cependant, les jeunes vivant dans les zones rurales, notamment en dehors du périmètre de desserte d'Agglobus, expriment fréquemment un sentiment d'éloignement. Les déplacements entre communes sont souvent complexes, la voiture restant un outil indispensable pour accéder aux lieux d'emploi, de formation et de socialisation.

Pour répondre à ce besoin de mobilité, plusieurs acteurs, dont le département et la région, proposent des aides pour le passage du permis de conduire. Des solutions de partage telles

¹ Etude INSEE réalisée auprès des étudiants de 16 à 29 ans lors du recensement de la population en 2021.

² chrome-extension://efaidnbmnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/12/Fiche-CDV2020-Activite-remunerree.pdf – enquête réalisée auprès de 250 000 étudiants et étudiantes avec 100 000 réponses et 60 014 questionnaires exploités

³ NEET (not in education, employment or training), classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

que l'application Covoit'par Agglobus ou BlaBlaCar Daily proposée par l'université d'Orléans aux étudiants et personnels visent à favoriser le covoiturage et peuvent contribuer à réduire l'isolement des jeunes en milieu rural. Enfin, le rapprochement entre autorités organisatrices des mobilités pourrait, comme y invite le projet de schéma de cohérence territorial du PETR (pôle d'équilibre territorial rural) Centre-Cher, permettre de mieux prendre en charge les mobilités à une échelle supra-communautaire.

Maintenir et développer des propositions pour faciliter et sécuriser la mobilité des jeunes doit rester un argument au bénéfice de l'attractivité du territoire.

2.5 Logement : une situation satisfaisante en 2024, une vigilance pour 2028

Une offre diversifiée, mais des enjeux à anticiper

La question du logement étudiant concerne principalement les étudiants décohabitants, qui représentent environ deux tiers de la population étudiante de l'agglomération de Bourges. Actuellement, six résidences étudiantes dédiées offrent 801 logements dont 307 gérés par le CROUS.

Sur le site de Turly et sa périphérie, la résidence universitaire du CROUS est mitoyenne de l'IUT. L'offre est complétée par les internats du lycée Alain-Fournier avec 77 places pour des étudiants post-bac et de l'Institut de Formation en Alternance avec 160 places. Au Moulon, quelques places peuvent être proposées à des alternants par la Résidence Habitat Jeunes (Tivoli Initiatives).

De son côté, le site de Lahitolle accueille deux résidences CROUS et une résidence étudiante, laquelle sera bientôt dupliquée sur le foncier attenant. L'offre en résidences privées à destination des étudiants se renforce dans l'immédiate proximité (notamment 174 logements récemment ouverts rue de la Salle d'armes).

En cœur de ville, le CROUS gère une résidence universitaire à l'Hôtel Dieu. La résidence de la rue Louis Mallet qui accueillait les étudiants du campus de la CCI va être prochainement réaffectée mais devrait conserver une capacité d'accueil résiduelle pour des étudiants et alternants. Une résidence jeunes actifs est attendue au Bon Pasteur.

Un recours important au parc privé

Malgré la présence de ces résidences, la moitié des étudiants se loge dans le parc privé qui constitue le mode principal d'hébergement. Ce marché est plus fluide que dans les métropoles. Cependant, le coût du loyer et des charges, l'état des logements, ainsi que les performances énergétiques d'une partie du parc sont parfois médiocres. Ces points peuvent occasionner des difficultés temporaires, notamment en début d'année universitaire, notamment pour les étudiants étrangers et ceux inscrits tardivement.

Le marché du logement étudiant dans le parc privé va cependant être bouleversé par les perspectives touristiques de 2028. Cette situation doit être anticipée.

Des besoins spécifiques pour certaines catégories

Certaines catégories d'étudiants rencontrent des difficultés particulières liées à leur statut ou à leur parcours :

- Alternants : lorsque leur lieu d'apprentissage est éloigné de leur établissement d'enseignement, ils doivent supporter le coût de deux logements.
- Étudiants en médecine ou en études de santé : de la même façon, les internes et les stagiaires venus d'autres territoires pour des périodes plus ou moins longues ont besoin d'une solution d'hébergement adaptée et souvent temporaire.

Si la situation du logement des étudiants est globalement satisfaisante en 2024, l'attractivité accrue de l'agglomération dans le cadre de Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028 justifie une attention particulière. Assurer un équilibre entre les besoins étudiants, la qualité des logements et la dynamique touristique sera essentiel pour préserver un cadre favorable à l'accueil et à la réussite des étudiants. La régulation du développement des locations meublées saisonnières (de type AirBnB) s'impose à très court terme.

2.6 Niveau de vie et bien-être des étudiants : une attention nécessaire

En 2023, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), en collaboration avec Bourges Plus et ses partenaires, a initié une démarche de «fabrique prospective» sur le thème : «Comment faire des territoires des espaces ressources pour l'épanouissement des jeunes». Un atelier s'est ainsi penché sur les défis auxquels est confrontée la jeunesse berruyère face aux évolutions sociales actuelles (effets retard de la crise sanitaire liée à la Covid-19, transitions écologique, numérique, économique et démographique). Cette réflexion a conduit à un consensus sur l'importance d'amplifier les politiques favorisant le bien-être étudiant.

En 2024-2025, 22 365 boursiers de l'enseignement supérieur étaient recensés dans l'académie Orléans-Tours, dont 1 455 dans le Cher, et 1 244 à Bourges même. Sur le site de Bourges de l'université d'Orléans, 32% des étudiants sont boursiers. En cumulant avec les apprentis ce sont 60% des jeunes qui sont aidés financièrement pour faire leurs études

Niveau de vie des étudiants

Bourges se distingue par des qualités d'accueil reconnues par les étudiants et les acteurs locaux, notamment grâce à la taille humaine de la ville et de son agglomération, sa sécurité, et ses services à la population. Ces atouts attirent certaines familles qui inscrivent leurs enfants dans l'enseignement supérieur. Cependant, les difficultés économiques de certains étudiants sont marquées.

Les jeunes non-boursiers, lorsqu'ils sont privés de soutiens familiaux suffisants, peinent à couvrir les dépenses liées à la vie quotidienne. 40 % d'entre eux exercent un emploi étudiant pour financer leurs études (cf ci-dessus), ce qui peut engendrer des risques d'épuisement et, dans certains cas, de décrochage scolaire. Par ailleurs, un phénomène de non-recours aux droits sociaux est régulièrement observé. Certains étudiants, par manque d'accompagnement, ne bénéficient pas des aides auxquelles ils pourraient prétendre, que ce soit pour le logement ou l'alimentation. L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) rapporte un taux de non-recours de 27 % dans la région Centre-Val de Loire, contre 24 % au niveau national.

Initiatives solidaires et bien-être des jeunes

L'épicerie sociale étudiante Le Rayon Esope 18 (Épicerie Sociale pour Étudiants), située à Bourges, constitue un soutien essentiel pour les étudiants en situation de précarité. Elle propose des produits alimentaires, d'hygiène et de première nécessité à des prix très réduits, permettant ainsi aux bénéficiaires de subvenir à leurs besoins tout en maîtrisant leur budget. En complément, Le Rayon Esope 18 organise régulièrement des actions de sensibilisation et des événements visant à renforcer la solidarité et à créer des liens entre étudiants. Les recycleries locales (vélo, ameublement, vêtements, ...) pourraient gagner en visibilité et amplifier leurs partenariats avec la communauté étudiante.

Enfin, universitaires comme représentants de la mission locale évoquent une nette augmentation des consultations de psychologue. Ce constat rejoint des observations nationales relatives aux conséquences de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes⁴. Le baromètre de la jeunesse publié par l'INJEP et le CREDOC, précise que 39 % des jeunes vivant en région Centre-Val de Loire partagent un sentiment de solitude. Bien que ce chiffre soit légèrement inférieur à celui constaté à l'échelle nationale (41 %), il questionne les professionnels et doit être pris en compte dans la construction de l'action publique en direction des jeunes.

Santé universitaire et santé étudiante

Face à ce constat partagé, le service de santé universitaire de l'université d'Orléans mute vers un service de santé étudiante et s'ouvre progressivement vers les élèves des autres établissements. Une convention a été signée le 20 janvier 2025 avec l'INSA et l'équivalent avec l'ENSA est en cours. Au total ce sont près de 2000 étudiants qui ont potentiellement accès à Bourges à des consultations médicales, infirmières et psychologiques gratuites et à des actions de sensibilisation et de prévention en matière de santé. Le service mobilise des étudiants référents santé pour se faire relais et ambassadeur auprès de leurs pairs.

⁴ « Jeunesses D'une crise à l'autre » par Yaëlle Amsellem-Mainguy et Laurent Lardeux, Les Presses de Science Po, 2022.

Les acteurs conviennent de la nécessité de renforcer le maillage pour lutter contre l'isolement des jeunes, la précarité d'un certain nombre d'entre eux et renforcer les services dans le domaine de la santé et de la santé mentale.



2.7. Animer la vie étudiante

La vie culturelle et sportive des étudiants est un élément clé de leur expérience universitaire, leur permettant de s'épanouir, de développer leur créativité, et de créer des liens sociaux. Elle peut bénéficier de l'offre gratuite du service universitaire des activités physiques, sportives et d'expression (SUAPSE) de l'université d'Orléans. En complément, il existe sur Bourges et les communes de l'agglomération une offre variée d'activités : spectacles, concerts, expositions, festivals, clubs sportifs et événements associatifs, souvent adaptés aux budgets étudiants.

La fréquentation des festivals se fait majoritairement entre amis (36 %), et d'autant plus pour les festivals de musiques actuelles (49 %)⁵. En 2022, les jeunes spectateurs des concerts et festivals (utilisateurs du Pass Culture) ont déclaré attendre de ces événements l'occasion de partager un moment avec des proches à 49 %, et s'y être rendus avec des amis à 81 %⁶. Inversement, la non-fréquentation de ces événements est souvent liée à la difficulté à trouver quelqu'un avec qui y aller : la solitude accentue les difficultés d'accès à la vie culturelle et sociale.

Les dispositifs individuels d'accès aux loisirs et à la culture

Deux dispositifs, l'un national, l'autre régional, permettent aux jeunes de solvabiliser leurs aspirations d'accès à la culture et aux loisirs.

Le Pass culture, ouvert jusqu'à 20 ans, permet d'accéder à des offres de spectacles, cours et ateliers, visites, sorties, cinéma ou lecture. Un crédit de 300 € est notamment ouvert entre 18 et 20 ans.

La carte Yep, offerte par la région Centre-Val de Loire, s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans. Gratuite, elle permet de bénéficier de réductions sur les transports, la culture, le sport et les loisirs, tout en offrant un accès simplifié à des informations utiles pour le quotidien. Ce dispositif contribue à favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes dans une démarche d'accompagnement inclusif et équitable.

En complément, l'agglomération offre chaque année aux étudiants et aux jeunes de la mission locale des places pour assister à des spectacles du Printemps de Bourges ou à des matchs des basketteuses des Tango.

Les infrastructures locales et les clubs

Bourges Plus bénéficie de nombreuses ressources socioculturelles et sportives à l'échelle de son territoire. Les villes de Bourges, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy et Mehun concentrent une grande diversité d'équipements, d'événements culturels, ainsi que des clubs sportifs attractifs. De son côté, le sport universitaire est relativement dynamique à Bourges grâce à l'accès aux infrastructures par la ville.

Le gymnase universitaire, construit par Bourges Plus sur le site de Lahitolle, sera inauguré au cours de l'année 2026. Construit initialement et prioritairement pour permettre à l'INSA Centre-Val-de-Loire de remplir les cibles de son programme pédagogique, il ouvrira de nouvelles opportunités aux différents établissements et un accès facilité aux clubs sportifs étudiants.

Animer la vie étudiante

Les étudiants déplorent le manque de lieux spécifiques pour se rassembler entre eux, organiser des événements festifs, ou pratiquer des activités sportives adaptées à leurs besoins. Comme l'expriment certains d'entre eux : « En matière de vie festive, c'est le « système débrouille » qui prime, notamment pour négocier des partenariats avec les bars. Le réseau reste difficile à animer. » Répondre à ce besoin exprimé par les jeunes fait partie des cibles prioritaires des partenaires du territoire.

Etablissements et associations étudiantes tirent parti du dispositif de la CVEC (Cotisation pour la vie étudiante et de campus), géré par le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) et par les établissements d'enseignement supérieur affectataires pour financer des dispositifs d'intérêt collectif.

Projets CVEC sur Bourges

COM CROUS N°8 - MAI 2023		
Antenne de Bourges	Réhabilitation des foyers au sein des résidences Hôtel-dieu et des Gibjoncs. Equipement des salles d'études des résidences Marie Curie et Gibjoncs - Bourges	15 000 €
DVE	CAMPUS EN FETE BOURGES	1 356 €
COM CROUS N°9 NOVEMBRE 2023		
Antenne Bourges	Faire vivre l'art et la culture dans les résidences et les restaurants	7 889 €
COM CROUS N°10 FEVRIER 2024		
BOURGES	Diagnostic et Conférence gaspillage alimentaire BIO SPHERE	2 000 €
BOURGES	Développer une culture "développement durable et transition écologique" au sein des résidences et des restaurants	7 425 €
COM ERABLISSEMENTS N°11 MARS 2024		
ENSA Bourges	Cafet en fait	2 307 €
COM CROUS N°13 OCTOBRE 2024		
Antenne de Bourges	Programmation musicale	1 560 €
DVE	CAMPUS EN FETE BOURGES	4 174 €
COM ETAB N°14 MARS 2025		
ENSA Bourges	HABITER BOURGES dès 2025-2026	2 200 €
COM CROUS N°15 MARS 2025		
Antenne Bourges	Réaménagement des cuisines collectives - Résidence Gibjoncs	4 998 €
Antenne Bourges	Organisation de repas d'exception dans les RU	5 000 €

À noter que certains projets (Cleanitud, ACCA, Apsyture, Interstice, qui ne sont pas noté dans le tableau) visent également à améliorer le bien-être des étudiants sur l'ensemble du territoire, y compris dans la région de Bourges. L'enveloppe budgétaire qui est attribuée concerne l'académie Orléans-Tours dans sa globalité, sans répartition spécifique par ville.

⁵ Etude SoFest ! 2019 https://www.francefestivals.com/media/francefestival/189240-sofest_brochure_publics-1.pdf

⁶ Étude Musique Live : usages et pratiques des jeunes, Pass Culture, octobre 2023

(<https://passculture.docsend.com/view/p53hcar9b6zwcyia>) Une enquête sur les raisons de la non-fréquentation des festivals par les jeunes révèle que le fait de ne pas savoir avec qui y aller en est la première des causes : une information à méditer dans la ville du Printemps de Bourges !



UNIfest 2024



**PROJETS SUR BOURGES FINANCÉS PAR LA CVEC
DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS**

PROJETS CVEC 2023		
ERS	Etudiant Relais Santé	9 000 €
Manger Bouger	Projet SSU	7 140 €
Kit hygiène	Projet SSU	1 500 €
Art et culture	Projet Culturel	6 600 €
	TOTAL 2023	24 240 €
PROJETS CVEC 2024		
Sophrologie	Projet SSU	2 500 €
Socioesthétique	Projet SSU	1 250 €
Consultation sage femme	Projet SSU	2 000 €
Kit Premier arrivant	Projet SSU	1 500 €
Forum Santé	Projet SSU	3 000 €
Manger Bouger	Projet SSU	4 500 €
Atelier création	Projet SSU	1 250 €
Prévention Addiction	Projet SSU	3 000 €
Culture et artistique	Projet Culturel	4 650 €
Karting	Projet Sport	2 500 €
Laser Game en forêt	Projet Sport	1 500 €
Abri à vélo IUT	Projet Vie Etudiante	33 700 €
	TOTAL 2024	61 350 €
PROJETS CVEC 2025		
Escalade	Projet Sport	1 400 €
Karting	Projet Sport	2 500 €
Laser Game	Projet Sport	2 000 €
Intégration IUT	Projet Vie Etudiante	2000 €
	TOTAL 2024	7900 €

**PROJETS DE L'INSA FINANCÉS PAR LA CVEC
DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS**

Intitulé de l'action	Domaine	Montant
2023		
Formation pour les responsables de cafétérias	Santé et accueil des étudiants	1 260 €
Billets pour la Maison de la Culture	Culture	270 €
Distribution gratuite de protections périodiques	Santé et lutte contre la précarité	1 500 €
Achat de lumières par le BDE	Associations étudiantes	400 €
Soirée des cinquième année	Associations étudiantes	2 470 €
Achat de barnums pour les événements étudiants	Associations étudiantes	1 240 €
Week-end d'intégration	Associations étudiantes	3 000 €
Participation au tournoi omnisport étudiant	Sport/Associations étudiantes	1 500 €
Formation au PSC1	Santé/Associations étudiantes	1 463 €
Gala (navettes de Bourges à Blois)	Associations étudiantes	4 100 €
Escape game pour l'intégration des ERE	Accueil des étudiants	1 125 €
Achat de chèques d'aide alimentaire	Lutte contre la précarité	1 250 €
Semaine au ski	Associations étudiantes	928 €
Matériel pour l'association sportive	Sport/Associations étudiantes	500 €
Participation à la Course Croisière inter-INSA	Sport/Associations étudiantes	500 €
Matériel pour l'association de mécanique	Associations étudiantes	262 €
TOTAL 2023		21 767 €
2024		
Escape game pour l'intégration des ERE	Accueil des étudiants	2 200 €
Billets pour la Maison de la Culture	Culture	270 €
Accueil des nouveaux étudiants	Accueil des étudiants	1 000 €
Financement du SSU de Bourges	Santé	25 000 €
Rencontre régionale des associations étudiantes 2025	Associations étudiantes	1 000 €
Distribution gratuite de protections périodiques	Santé et lutte contre la précarité	685 €
Achat de matériel de prévention et de secours	Santé/Associations étudiantes	150 €
Week-end d'intégration	Associations étudiantes	3 000 €
Achat de barnums pour les événements étudiants	Associations étudiantes	500 €
Village de ravitaillement pour les participants à la course VTT Midi-Minuit (association de cuisine de l'INSA)	Sport/Associations étudiantes	150 €
Organisation de sorties de voile	Sport/Associations étudiantes	340 €
Gala (mise en place d'un bar à softs)	Associations étudiantes	2 050 €

Recrutement de 2 étudiants pour accompagner les nouveaux étudiants internationaux	Accueil des étudiants	734 €
Achat de chèques d'aide alimentaire	Lutte contre la précarité	1 250 €
Matériel pour l'association de musique de l'INSA	Culture/associations étudiantes	700 €
Renouvellement de matériel de l'association sportive	Sport/Associations étudiantes	1 400 €
Finale du concours de programmation inter-INSA	Associations étudiantes	722 €
	Total 2024	36 345 €

2025

Formation du nouveau Bureau des Elèves	Associations étudiantes	1 128 €
Financement du SSU de Bourges (2025 et 2026)	Santé	51 800 €
Recrutement de 2 étudiants relais-santé à Bourges	Santé	2 214 €
Accueil des nouveaux étudiants	Accueil des étudiants	1 000 €
Billets pour la Maison de la Culture	Culture	270 €
Week-end d'intégration	Associations étudiantes	2 000 €
Achat de matériel de prévention et de secours	Santé/Associations étudiantes	150 €
Rencontre régionale des associations étudiantes 2026	Associations étudiantes	1 250 €
Financement du poste de chargé de vie étudiante	Multiples	10 000 €
Achat de chèques d'aide alimentaire	Lutte contre la précarité	500 €
Distribution gratuite de protections périodiques	Santé et lutte contre la précarité	400 €
Semaine au ski	Sport/Associations étudiantes	750 €
Matériel pour l'association de musique de l'INSA	Culture/associations étudiantes	200 €
Participation à la Course Croisière inter-INSA	Sport/Associations étudiantes	625 €
Projets de l'association écologique de l'INSA	Développement durable/Associations étudiantes	175 €
	Total 2025	72 462 €



Tiers-lieu jeunesse

Depuis 2024, les appels à projet vie étudiante et de campus (AVEC) de la région Centre-Val-de-Loire apportent un levier financier conséquent et complémentaire, soit près de 91000 € en 2024 et plus de 81000 € en 2025, pour relever l'ambition collective. C'est ainsi que la réalisation d'un guide étudiant a été accompagnée en 2024 à hauteur de 6250 €, ainsi que la mise en place d'une épicerie sociale en partenariat avec la Banque alimentaire pour 10000 €. La Maison de l'étudiant, incluse dans le tiers-lieu jeunesse à Bourges en cette rentrée 2025, bénéficie d'un soutien AVEC de 50000 €. On peut encore citer l'aménagement des espaces de vie apprenante au sein du Pôle de formation sanitaire et sociale pour près de 50000 €, ou encore l'événement de rentrée étudiante Uni'fest pour 6000 €.

En parallèle, l'agglomération, le CROUS, Info Jeunes Centre-Val-de-Loire (ex-Centre régional information jeunesse (CRIJ)) et le service jeunesse de la ville de Bourges collaborent pour renforcer la vie étudiante en impliquant directement les bureaux des étudiants (BDE). Un tiers-lieu jeunesse a ouvert à la rentrée 2025 en centre-ville. Il rendra plus naturelle la coopération entre tous. D'ores-et-déjà, l'organisation de la soirée d'intégration UNIFEST de la rentrée universitaire 2025 a été entièrement confiée aux bureaux des élèves des deux campus principaux.

Les financements devront durablement converger vers le tiers-lieu jeunesse et vie étudiante, avec une attention tout particulièrement marquée pour les projets qui pourraient en émerger.

Le partage de projets entre jeunes de différents établissements fait particulièrement sens à l'échelle du territoire. Il contribue à la prévention des risques de repli sur soi ou sur une communauté trop étroite.

3. PRÈS DE 5000 ÉTUDIANTS DANS UNE VILLE MOYENNE : HISTORIQUE ET ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT POST-BAC À BOURGES PLUS

Aujourd'hui, avec près de 5000 étudiants, Bourges propose une offre d'enseignement supérieur structurée et en constante évolution, alliant formations professionnalisantes, cursus universitaires et écoles spécialisées. Cette dynamique, nourrie par les besoins locaux et les innovations technologiques, fait de Bourges un acteur significatif de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes.

3-1 Une offre structurée et en constante évolution

Pôle universitaire majeur en Europe à la Renaissance, Bourges avait alors un recrutement tourné vers l'étranger. Au XVIII^e siècle, les conflits européens vont perturber son attractivité. À la révolution, l'université ferme. Il faudra attendre la fin du XIX^e et l'arrivée des établissements militaires pour voir revenir des étudiants dans la ville. L'École des Beaux-Arts ouvre à Bourges en 1881 et forme, outre évidemment des artistes, des dessinateurs, graveurs et modeleurs, dont les compétences sont mises au service des industries locales (dessin industriel, modélisation de pièces, ornementation).

Les années 60 voient l'émergence des brevets de techniciens supérieurs dans les lycées puis, en 1968, l'ouverture de l'IUT de Bourges, premier établissement du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche basé à Bourges. Depuis les années 1990, une nouvelle dynamique de diversification de l'enseignement supérieur s'est imposée pour ouvrir aux jeunes du Cher des premiers cycles conduisant à des poursuites d'études en filières longues.

La formation des maîtres : une histoire et une inspiration

Comme dans tous les départements, le Cher et donc Bourges a accueilli dans la première moitié du XIX^e siècle une école d'instituteurs puis à partir de 1887 une école d'institutrices. Il n'est pas inutile de rappeler le choix fait alors en France de former dans chaque département donc au plus près des populations celles et ceux qui allaient être en charge d'instruire les enfants. À l'heure où ce choix inspire les débats concernant la première année d'études de médecine, il serait regrettable qu'il soit abandonné pour les maîtres avec, les mêmes causes produisant les mêmes effets, des risques majeurs de manquer d'enseignants dans quelques années.

La formation est aujourd’hui assurée par l’Institut National Supérieur du Professorat et de l’Éducation (INSPE), composante de l’université d’Orléans, pour des parcours de licence puis de master. Les réformes successives conduisent à des évolutions tantôt à la hausse et tantôt à la baisse des effectifs. Bourges Plus exprime sa grande attention et sa vigilance sur l’avenir de cette formation.

BTS et IUT : des premiers cycles pour former et professionnaliser localement les jeunes

L’offre d’enseignement supérieur à Bourges Plus est caractéristique des villes moyennes, initialement centrée sur des formations de niveau bac+2, puis progressivement élargie à des formations bac+3. L’objectif historique était de permettre aux jeunes des territoires ruraux et urbains éloignés des grands centres universitaires d’accéder à un premier cycle de diplôme supérieur débouchant directement sur le marché du travail. Cet objectif était social autant qu’économique. La poursuite d’études au-delà du premier cycle restait marginale. Ces formations ont fourni au territoire, pendant plusieurs décennies, les cadres intermédiaires et supérieurs des administrations et des entreprises.

Près de 1000 étudiants sont inscrits dans des BTS répartis dans cinq lycées publics du ministère de l’Éducation nationale, un lycée agricole du ministère de l’Agriculture, deux lycées privés et deux centres de formation des apprentis. Ces formations couvrent un large spectre de thématiques. L’évolution des besoins a mené à une tertiarisation de l’offre et à une réduction des formations industrielles, dont certaines ont été recentrées sur Vierzon. Les BTS ont progressivement intégré des compétences liées à la digitalisation des métiers. L’évolution vers une offre en bac+3 se confirme : outre l’historique diplôme d’Etat de Conseiller en économie sociale et familiale (bac+3) du lycée Jacques Cœur, on peut mentionner une licence en commerce, vente et marketing, ouverte en 2024 dans ce même lycée, une licence professionnelle gestion des entreprises du paysage au lycée agricole (rentrée 2025) ainsi qu’un bachelor e-business et les licences professionnelles métiers de la vision et métiers du notariat du Pôle Sup Sainte-Marie.

Intitulé des BTS	Lycee Jacques Cour	Lycee Marguerite de Navarre	Lycee Pierre Emile Martin	Pole Sup Sainte Marie	IFA	LEGTA	Saint Jean Baptiste de la Salle	Pôle Formation UIMM CVL-CFAI	VAUVERT	MERMOZ
BTS Management en hôtellerie restauration (MHR)										
BTS Support à l’Action Managériale (SAM)										
BTS Bioanalyses et Contrôles (Bio AC)										
BTS Comptabilité et Gestion (CG)										
BTS Economie Sociale et Familiale (ESF)										
BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)										
BTS Métiers de la mode-Vêtements (MMV)										
BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)										
BTS Communication										
BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA)										
BTS Electrotechnique (ELT)										
BTS Management Commercial Opérationnel										
BTS Commerce International										
BTS Gestion de la PME										
BTS Collaborateur juriste notarial										
BTS Tourisme										
BTS Opticien-Lunetier (alternance)										
BTSA Aménagements paysagers (alternance) (CFA)										
BTSA Développement et animation des Territoires Ruraux										
BTSA Analyse, conduite et stratégie de l’entreprise agricole										
BTSA Analyse, conduite et stratégie de l’entreprise agricole (alternance) (CFA)										
BTS Techniques et Services Matériels Agricoles (alternance) (CFA)										
BTS Maintenance des Systèmes										
BTS Conception de Processus et Réalisation de Produits (alternance)										
BTS Management Opérationnel de la Sécurité										
BTS GTLA. Gestion des Transports et de la Logistique Associé (alternance)										

Ouvert en 1968, l'IUT de Bourges, composante de l'université d'Orléans, a d'abord proposé en deux ans l'accès au Diplômes Universitaires de Technologie (DUT). Les DUT ont progressivement été complétés par des licences professionnelles (bac + 3) puis ont connu en 2021 leur transformation en BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), conduisant tous les élèves au niveau bac + 3. Cette évolution a eu un impact transitoire sur les cohortes de ces dernières années (environ 1000 étudiants). L'appartenance de l'IUT à l'université d'Orléans, université résolument multisite, a garanti historiquement la complémentarité de l'offre à travers la région et une forte adéquation avec les économies locales. Cette tendance a été renforcée par la vocation technologique et professionnalisante des diplômes, par la présence constamment confirmée des représentants locaux du monde économique dans la gouvernance de l'IUT et par le développement de l'apprentissage, consolidant le lien avec les entreprises. Les départements ouverts sur chacun des sites universitaires sont donc à la fois d'intérêt économique et social local et capables d'attirer des étudiants à l'échelle régionale. Bourges bénéficie de six départements : génie civil, mesures physiques, génie mécanique et productique, qualité logistique industrielle et organisation, gestion des entreprises et des administrations, carrières sociales. Des parcours spécifiquement adaptés aux thématiques locales y sont développés (pyrotechnie, patrimoine, ...).

L'IUT est un partenaire constant des acteurs locaux. Sous le mode de la formation en situation de travail, un diplôme universitaire de technicien de maintenance « métiers de l'eau » de niveau bac + 1 a été ouvert en 2025 à la demande des collectivités locales pour répondre à leurs besoins. Une formation à la maintenance industrielle a été ouverte, sur le même modèle, avec les entreprises.

Les formations sanitaires et sociales

De la même façon, les formations sanitaires et sociales existent à Bourges depuis plusieurs décennies et débouchent sur les diplômes de niveau 3 à 6 (infra-bac à bac + 3) avec des débouchés directs en emploi. Désormais de compétence régionale, ce secteur a été considérablement renforcé au cours des dernières années pour répondre aux besoins croissants dans les métiers de la santé.

Le pôle de formations sanitaires et sociales de Turly regroupe l'Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et l'Institut de Formation d'Ambulancier (IFA) du groupement hospitalier de territoire, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de la Croix-Rouge, une antenne de l'école régionale de travail social (ERTS) d'Orléans et le centre de formation de préparateurs en pharmacie.

Deux diplômes supplémentaires de niveau bac + 3 ont ouvert en 2023 : ergothérapeute à la Croix-Rouge et éducateur spécialisé à l'ERTS. Le diplôme de technicien de l'intervention sociale et familiale (niveau bac +2, Croix-Rouge) n'a pas ouvert en 2025 faute d'un nombre suffisant de candidats. Le pôle atteint désormais plus de 800 étudiants et a conduit à prévoir, sous l'égide du conseil départemental, propriétaire, l'extension du site.

L'ouverture vers des études longues : les premiers cycles universitaires de droit et sciences

Au début des années 1990, Bourges a obtenu de l'Université d'Orléans l'ouverture de premiers cycles de l'enseignement universitaire, en science d'une part, en droit d'autre part. Contrairement aux formations précédentes, ils ont pour objectif explicite de conduire les jeunes vers une poursuite d'études en master dans les pôles universitaires métropolitains. Ils doivent être un sas rassurant et accessible financièrement et socialement pour entamer des études longues près des repères familiaux et familiers. Leurs arguments sont la proximité et l'attention de l'encadrement pédagogique. Ils assurent dans d'excellentes conditions l'obtention des diplômes de licence avec des taux de réussite remarquables, une fois passé le filtre d'une première année trop souvent choisie par défaut⁷. Ils s'adressent au premier chef aux jeunes du Cher et des départements limitrophes. En 2025, on compte 256 étudiants à la faculté de droit et 153 en STAPS.

Les campus de Bourges des unités de formation et de recherche (UFR) de droit, économie et gestion (droit à Bourges) et de sciences et techniques (STAPS à Bourges), mènent à la licence. L'une et l'autre offraient la possibilité d'un parcours en Licence Accès Santé conduisant aux études en santé. Peu convaincante, la LAS-droit n'a cependant pas été reconduite à la rentrée 2025-2026.

Cas particulier et héritage de l'ancienne licence de sciences, un master de sciences mention PAIP (Physique Appliquée et Ingénierie Physique), spécialité EMD (Expertise, Métrologie, Diagnostics), est hébergé à l'IUT de Bourges. Cette formation, assez unique dans l'offre nationale, s'est

⁷ Les taux de réussite en première année de licence de droit en 2022-2023 et 2023-2024 est respectivement de 27 % et 22 % à Bourges pour des taux de 46 % et 42 % à Orléans. Le taux de défaillants et démissionnaires à Bourges, souvent inscrits par défaut, y est particulièrement élevé. En revanche, une fois acquis le passage en deuxième année, les performances à Bourges pour le passage en troisième année sont de 72 % et 65 % sur les deux années considérées (59 % et 63 % à Orléans). Quant à la validation de la licence pour les inscrits en troisième année, elle atteint 97 % et 98 % à Bourges pour 58 et 67 % à Orléans, confirmant les excellents résultats berruyers.



ENSA



INSA

spécialisée dans la mesure et la métrologie, le contrôle et la qualité et le champ HSE (Hygiène Sécurité Environnement).

Enfin, les classes préparatoires du lycée Alain Fournier conduisent aux concours des écoles d'ingénieurs et préparent à l'entrée aux écoles d'art.

Deux écoles à rayonnement national et international

Bourges abrite deux écoles à rayonnement national et international.

L'École Nationale Supérieure d'Art (ENSA) succède à L'École nationale des beaux-arts de Bourges créée en 1881. Elle propose un diplôme national d'arts plastiques (DNAP, bac+3) et un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, bac+5). C'est une école du ministère de la Culture. L'ENSA a nourri l'écosystème artistique et culturel local.

En 2013 il est créé sur deux campus, à Bourges et à Blois, un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) de plein exercice en ingénierie : l'institut national des sciences appliquées Centre-Val-de-Loire (INSA CVL) constitue ainsi le troisième établissement universitaire de la région Centre-Val-de-Loire, formant des étudiants de bac à bac + 8. Il est issu de la fusion de trois écoles dont, à Bourges, l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges (ENSIB), créée en 1997 et l'école Hubert Curien de la CCI du Cher. L'INSA Centre-Val-de-Loire forme à Blois et à Bourges près de 900 étudiants sur chaque site. Le site de Bourges accueille, dès la deuxième année, des spécialisations liées aux risques industriels, à la sécurité informatique et aux risques liés aux enjeux énergétiques et environnementaux.

L'enseignement consulaire et privé

En complément de l'offre publique, s'est développée une offre para-publique et privée autour des chambres consulaires et des syndicats de filières professionnelles. L'ESTACOM forme aux métiers de la communication. Les formations de l'Institut de Formation par Apprentissage, traditionnellement de niveau infra-bac sont désormais ouvertes aux bachelors et mastères du secteur tertiaire (commerce et ressources humaines). Le Centre de Formation par Apprentissage de l'Industrie (pôle de formation de l'IUMM) forme quant à lui du bac pro à la licence.

Une offre privée complémentaire s'est implantée plus récemment sur des créneaux peu couverts du management d'entreprises (ECEMA), de l'ingénierie des réseaux informatiques (ESTIAM), et de la formation à l'entrepreneuriat (l'École Supérieure de l'Entrepreneuriat, pilotée par la couveuse associative SOLEN).

L'institut communautaire d'éducation permanente : une offre publique intercommunale originale

Service de Bourges Plus, l'IMEP, institut communautaire d'éducation permanente, propose des formations tout au long de la vie en particulier en matière de langues – incluant le français langue étrangère –, de savoirs de base et de préparation aux concours de la fonction publique de catégorie A,B ou C. Il est partenaire ou prestataire de différents établissements d'enseignement supérieur.

Les formations du Conservation national des arts et métiers, Cnam Centre Val de Loire sur le département du Cher en 24-25

Le Cnam est un établissement public de l'enseignement supérieur spécialisé dans la formation professionnelle pour adultes qui s'inscrivent dans des parcours compatibles avec leur rythme personnel. Son ingénierie de formation permet des parcours individuelles ou collectives, modulaires, diplômants ou certifiants, allant de BAC + 1 à BAC + 5. Il propose également des mesures de validations d'acquis de l'expérience.

En 2024-2025, ce sont 234 inscriptions dans le Cher dont 189 en formation tout au long de la vie et 66 alternants, sur le CFA propre au CNAM ou en partenariat : licence marketing vente au lycée Jacques Coeur, licence robotique à l'IUT, licence maintenance industrielle et industrie process au CFAI de l'UIMM.

Un contrat cadre de prestation de formation avec la société MBDA France a été renouvelé sur la période 2024-2029 avec la mission de réalisation de prestations de formations d'ingénieurs et de niveaux bac+5, pour accompagner l'évolution des compétences des salariés de l'entreprise et répondre à leurs besoins en termes de gestion prévisionnelle des emplois.

Par ailleurs, le Cnam est université de proximité sur les campus connectés de Saint-Amand-Montrond et de Vierzon.

Des bibliothèques universitaires

L'accessibilité en ligne de la documentation universitaire est aujourd'hui largement acquise. Il est aussi possible à Bourges de consulter les fonds de plusieurs bibliothèques universitaires (IUT, campus de Bourges de l'UFR droit-économie-gestion, INSPE, INSA) pour mener à Bourges des travaux de recherche. Ce réseau est amené à évoluer.

De son côté, l'ENSA dispose d'une bibliothèque accessible au public, détentrice de fonds spécialisés regroupant 21 000 ouvrages, vidéos, sons ainsi qu'une quarantaine de titres de revues, dans les domaines des arts plastiques, histoire de l'art et cultures contemporaines. Ce fonds est aussi consultable depuis la base du service commun de documentation de l'université d'Orléans.

Une lecture par pôle de spécialité

Plutôt qu'une présentation par établissement, il est possible de faire une lecture de l'offre d'enseignement supérieur par pôle de spécialité. Certains sont très affirmés, d'autres pourraient, dans ce cadre, émerger. Cette lecture permet de dessiner des parcours du lycée technique ou général et des classes préparatoires vers l'université ou les écoles supérieures. On peut ainsi citer les filières scientifiques (énergie, sciences de l'ingénieur, pyrotechnie, cyber, ...), les filières artistiques, le pôle bâtiment et urbanisme débutant dans les lycées des métiers et les tours de France de compagnons pour se poursuivre à l'IUT et potentiellement à l'école d'ingénieurs, le pôle santé et social, le pôle de sciences du vivant, encore en émergence, susceptible d'enrichir demain les formations inter-établissements, ... Dans cette perspective, la faculté de droit pourrait bénéficier d'une coloration thématique spécifique, à définir dans le prolongement de pôles de spécialité existants.

Ce parti pris permettrait en outre de favoriser les projets communs entre formations initiales et formations professionnelles.

Le pôle de formations du ministère des armées

Ils ne font pas partie des établissements d'enseignement supérieur mais des centaines de lycéens, des milliers de militaires et stagiaires y transitent chaque année.

Le ministère des armées dispose à Bourges d'un lycée militaire préparatoire technique, amenant des jeunes sous statut militaire au bac professionnel. Il s'appuie, pour les matières académiques, sur l'offre d'enseignement du GRETA Centre-Val-de-Loire. Les jeunes bacheliers poursuivent leur formation de sous-officier à Saint-Maixent-l'École.

Les écoles militaires de Bourges forment des personnels des armées françaises et étrangères à la logistique et la maintenance. Enfin, le centre de formation de la défense (CFD) propose aux personnels civils et militaires du ministère des armées (plus de 7000 par an à Bourges) des titres RNCP et des formations certifiantes, avec des perspectives de labellisations interministérielles.

Des interfaces et espaces de collaboration entre les établissements du ministère des armées et les établissements d'enseignement supérieur, IUT ou INSA peuvent permettre de faire émerger des formations de second cycle, comme cela a été le cas il y a quelques années avec la licence professionnelle pilotage et gestion de projets, aujourd'hui fermée.

Des connexions existent entre le centre de formation de la défense et le campus pyrotechnie.

3.2 Des pôles de recherche à conforter, des transferts de technologie à amplifier

À Bourges, une centaine d'enseignants-chercheurs sont actifs à l'INSA comme dans les sites berruyers de l'université d'Orléans au sein de divers laboratoires en général multisites, affiliés à l'université d'Orléans et/ou à l'INSA ou à l'université de Tours.

Des structures de recherche inscrites dans des laboratoires multi-sites

L'université d'Orléans décrit ses forces de recherche comme suit.



Quatre structures de recherche de l'Université d'Orléans (3 laboratoires et une fédération de recherche préfiguratrice d'un laboratoire en 2025) sont présentes à Bourges.

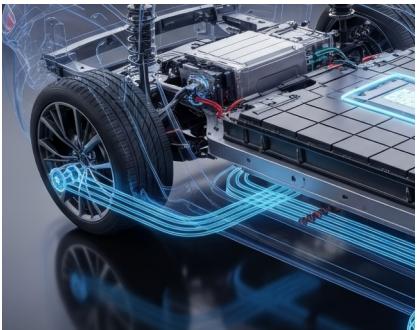
Groupe de recherches sur l'énergie des milieux ionisés (GREMI - cotutelle université d'Orléans et CNRS). Les recherches du GREMI concernent les plasmas et les procédés plasmas et laser. Elles sont à la fois de nature fondamentale et appliquée dans l'esprit de « comprendre pour concevoir » afin de répondre aux défis sociaux et s'appuient sur un important potentiel expérimental.

Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME - cotutelle Université d'Orléans et INSA Centre-Val de Loire). Sur le site de l'IUT de Bourges, le laboratoire PRISME est positionné sur les thèmes de la robotique médicale depuis sa création en 1988 et explore aujourd'hui l'interaction humain-robot dans le secteur médical.

Laboratoire de mécanique Gabriel Lamé (LaMé-cotutelle Universités d'Orléans et de Tours et INSA Centre-Val de Loire). A Bourges, les recherches en mécanique concernent la dynamique rapide des matériaux et des structures, l'optimisation et la réduction de modèle (endommagement-rupture, sensibilité aux grandes vitesses de déformation, nanocomposites conducteurs électriques à matrices élastomères, ...)

Val de Loire recherche en management (VALLOREM - cotutelle Universités d'Orléans et de Tours). Les recherches menées à Bourges portent sur la mobilisation des acteurs autour de projets à impact sociétal et territorial. Elles s'attachent à analyser les dynamiques d'engagement collectif et les conditions de réussite des initiatives porteuses de transformation pour les territoires et contribuent ainsi à ancrer durablement la recherche en sciences de gestion et du management dans les réalités et les besoins locaux.

Fédération Sport, activité physique, rééducation et motricité pour la performance et la santé (SAPRÉM - Université d'Orléans). Cette fédération regroupe aujourd'hui des chercheurs et enseignants-chercheurs de Paris-Saclay, Orléans et Bourges, appartenant à des laboratoires distincts mais travaillant sur des thèmes communs. Elle a la volonté de devenir un nouveau laboratoire, rassemblant l'ensemble de ces collègues à l'horizon 2026. Son ambition est de développer en région Centre-Val-de-Loire une recherche pluridisciplinaire sur le mouvement humain et la santé, ceci en mobilisant différentes disciplines en sciences de la vie (biologie, physiologie, neurosciences, biomécanique) et en sciences humaines et sociales. Cette fédération est déjà actuellement en très forte interaction avec le CREPS Centre-Val de Loire et une des équipes de ce futur laboratoire envisage son installation au CREPS.



Des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignements de l'université d'Orléans et du CNRS à Bourges sont par ailleurs rattachés à des laboratoires à Orléans (CEMHTI – conditions extrêmes et matériaux, CEDETE – développement des territoires et environnement, LEO - macroéconomie, CRJ Pothier – droit, ERCAE - équipe de recherche sur les contextes et acteurs de l'éducation).

De son côté, l'INSA exerce la cotutelle de six laboratoires de recherche : PRISME, LIFO (Laboratoire d'informatique fondamentale de l'Université d'Orléans), LIFAT (Laboratoire d'informatique fondamentale et appliquée de Tours), LaMé (Laboratoire de mécanique Gabriel Lamé), GREMAN (laboratoire multidisciplinaire en matériaux, microélectronique, acoustique et nanotechnologies) et CITERES (Cités, territoires, environnement et sociétés), ce dernier plus particulièrement en lien avec l'école du paysage, composante de l'INSA à Blois. Deux fédérations ont vocation à regrouper des chercheurs de différents laboratoires pour faire émerger des synergies et des projets de recherche. Il s'agit de la fédération ICVL regroupant les deux laboratoires d'informatique LIFO et LIFAT et de la fédération FITe entre les laboratoires GREMI, PRISME et ICARE.

En particulier, 3 laboratoires de recherche dont l'INSA-CVL assure la cotutelle sont présents sur le campus de Bourges.

Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME – cotutelle Université d'Orléans et INSA Centre Val-de-Loire). Sur le site de Bourges, le laboratoire PRISME est positionné sur les thèmes de la robotique médicale, de l'industrie et agriculture du futur mais également sur la gestion de l'énergie à savoir l'amélioration des performances, la réduction des nuisances et des risques notamment au sein de l'axe Combustion Explosion.

Laboratoire de mécanique Gabriel Lamé (LaMé - cotutelle Universités d'Orléans et de Tours et INSA Centre Val-de-Loire). Le laboratoire regroupe des équipes de recherche dans le domaine de la mécanique des matériaux, des structures et du génie civil. En particulier, des travaux de recherche sont menés à Bourges sur la mécanique des matériaux et procédés (Couplage multi-physiques, Relations procédé/propriétés, Approches multi-échelles).

Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans (LIFO – cotutelle Université d'Orléans et INSA Centre Val-de-Loire). Les activités menées sur le campus de Bourges concernent la sécurité des données (calcul sécurisé et confidentiel, anonymisation, exposition minimale des données), la sécurité des Systèmes (contrôle d'accès, sécurité du Cloud, de l'IoT et des systèmes embarqués) et les outils de modélisation et de formalisation (cryptographie, logique épistémique, graphes et automates).

La complémentarité et la synergie entre laboratoires est un des enjeux repérés par les universitaires pour la montée en puissance des moyens de recherche.

Adossées aux laboratoires et hébergées à l'INSA, les plateformes de recherche sont dédiées à l'innovation et la collaboration entre étudiants, chercheurs et entreprises. On en compte six à Bourges : en lien avec le laboratoire PRISME, les plateformes de micro et nanorobotique, vision robotique et intelligence artificielle et FeuVesta (essais au feu) ; en lien avec le laboratoire LaMé, la plateforme de mécanique dynamique ; enfin, en lien avec le LIFO, la plateforme Systems and data security. L'INSA disposera prochainement d'une salle pour la simulation gestion de situations de crises notamment cyber.

Pour la première fois, le Contrat de Plan Etat-Région 2020-2027 consacre des financements au développement des laboratoires de recherche de l'INSA Centre-Val de Loire, à Blois comme à Bourges. Cette décision consacre la reconnaissance universitaire de l'INSA et la montée en puissance des laboratoires berruyers.

Attirer des doctorants

Le territoire attire et forme des doctorants, notamment dans des laboratoires comme PRISME, GREMI, LIFO, LaMé et CEMHTI. Outre l'apport en connaissances, la présence de doctorants permet de rendre les postes d'enseignants-chercheurs plus attractifs parce qu'adossés à un véritable potentiel de recherche. C'est un levier significatif pour consolider les équipes et attirer des talents. L'agglomération berruyère peut se positionner comme un pôle complémentaire des grands centres de recherche régionaux, ayant son propre rayonnement international dans ses domaines de compétence spécifiques.

Étudiants chercheurs à Bourges – année universitaire 2024-2025

Laboratoire	Université d'Orléans Antenne de Bourges	INSA CVL Site de Bourges
GREMI	3	0
PRISME	6	18
LAME	0	1
LIFO	0	10
TOTAL	9	29



Atelier de travail à l'INSA

Une modeste visibilité dans les appels à projets régionaux

La région Centre-Val-de-Loire propose chaque année des appels à projet régionaux. Ils sont en général prisés par de jeunes chercheurs. Peu de dossiers berruyers ont été retenus au cours des dernières années, avec pour conséquence un nombre très modeste de partenaires non académiques (en général des entreprises) bénéficiaires de ces projets.

Les informations en ligne sur les sites de la région permettent de reconstituer les données ci-dessous pour les appels à projets des années 2022 à 2025. Elles ne permettent pas de recenser les partenaires académiques, potentiellement berruyers, des projets coordonnés dans d'autres laboratoires.

	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Coordinateur de l'appel à projet à Bourges	2 sur 16	1 sur 20	1 sur 12	1 sur 18	5 sur 66
Partenaires non académiques du Cher associés à l'appel à projet	3 sur 49	7 sur 51	4 sur 63	?	14 sur 163
Projets d'intérêt académiques		1 sur 24			
Equipements et autres		0 sur 15			

Si la pyramide des âges des chercheurs à Bourges est peut-être un élément d'explication de cette faible participation, le sujet mérite d'être approfondi et partagé tant avec la région qu'avec les équipes universitaires.

Il faut à l'inverse souligner et saluer le fort taux de programmes soutenus par l'Agence nationale de la recherche et par l'Europe dans les laboratoires berruyers.

Des réussites européennes

Certains des laboratoires berruyers ont des taux de réussite très notables dans les réponses à appels à projet européens. En complément, l'IUT de Bourges assure la présidence de l'université européenne Athena. Cette ambition doit être saluée et confortée avec le soutien de la cellule régionale mutualisée Europe-recherche.

Les synergies avec le tissu local : de la recherche fondamentale à l'application industrielle

Le lien fort avec les industries de défense dans les domaines de l'automatique, la mécanique, la robotique et l'énergétique est à l'origine d'un certain nombre de travaux des laboratoires de recherche universitaires berruyers. Des liens perdurent avec plus ou moins d'intermittence avec la Direction générale de l'armement (DGA) et les majors industriels que sont MBDA et KNDS. A l'INSA, 54 % de l'activité contractuelle des projets de recherche se fait avec des fonds publics pour 46 % avec des acteurs privés. Ces interactions locales jouent un rôle déterminant pour la reconnaissance des spécialisations technologiques de Bourges à l'échelle régionale ou nationale.

Programme de recherche sélectionné par l'ANR et inauguré en 2019 à l'IUT de Bourges, la chaire industrielle AXCEME (Allumage, Combustion, Explosion, Environnement et Matériaux énergétiques), résulte des interactions avec les industries de défense, avec le soutien de la direction générale de l'armement. Ce projet, soutenu par les laboratoires PRISME et ICARE (Institut de combustion, aérothermique, réactivité et environnement, basé à Orléans), repose sur des travaux à forte valeur ajoutée pour le secteur pyrotechnie et pour la gestion des risques industriels. Il a joué un rôle central dans la reconstitution d'une filière de formation pyrotechnique à Bourges au sein du Campus Pyro.



Les campus pyro et cyber

Le campus pyrotechnie du futur, a choisi Bourges en raison de son expertise historique dans ce domaine. Structuré à l'initiative des industriels de la pyrotechnie pour répondre à leurs besoins urgents de renouvellement de compétences, il ambitionne de former des salariés, en emploi ou en recherche d'emploi et de développer des liens avec le secteur universitaire pour des formations initiales de niveau bac + 3 (opérationnel à l'IUT depuis la rentrée 2024) à bac + 5 (ouverture désormais espérée en 2026 à l'INSA).

Le campus cyber, à vocation régionale, a pour mission de sensibiliser et former les salariés des petites et moyennes entreprises et des administrations pour prévenir les attaques cyber. Son implantation à Bourges et Vierzon est justifiée par la présence d'écoles et surtout de laboratoires d'informatique fondamentale autour de l'INSA Centre-Val-de-Loire, illustrant le continuum entre recherche, enseignement universitaire, formation continue et transfert de technologie.

De même, les travaux de recherche conduits au sein du laboratoire d'informatique fondamentale LIFO et la labellisation Cyber-INSA ont contribué de façon déterminante à faire de Bourges Plus et Vierzon-Sologne-Berry le territoire d'ancrage du campus-cyber régional.

Inspirée par les travaux de génie mécanique, la plateforme robotique de l'IUT a vocation à accompagner la formation des élèves, mais aussi les besoins d'appropriation technologique dans les entreprises industrielles. Financée dans le cadre du programme Territoires d'Industrie, il importe qu'elle garde le lien avec le réseau industriel local. Mentionnons aussi le parcours simulation numérique et réalité virtuelle, également à l'IUT, qui forme à la programmation et à l'utilisation des jumeaux numériques pour la conception industrielle. Elle offre un support pédagogique mobilisable dans différents parcours de formation. Des coopérations avec le campus pyrotechnie sont envisageables.

En complément, des centres de transfert de technologie sont présents à Bourges avec en particulier le CETIM-CERTEC (Centre technique des industries mécaniques), porteur du projet Printing Bourges, implanté dans les locaux de MBDA. Cette plateforme sert de support au transfert de technologie de la fabrication additive au sein des entreprises de mécanique de précision sous-traitantes des industries de défense. Le CETIM-CERTEC est aussi partenaire de l'IUT pour l'animation de la plateforme robotique.

Le CETIM à Bourges

Le Centre technique des industries mécaniques est un groupe d'ingénierie international, partenaire technologique des industriels. Depuis 1965, il a pour mission d'améliorer la compétitivité des PMI manufacturières, de faire de la recherche-développement au profit de l'ensemble de la profession, d'accompagner individuellement les entreprises et de favoriser les développements collaboratifs. Co-fondateur de Mecallians, rassemblement de toutes les forces de la mécanique industrielle française, labellisé Carnot et membre du réseau des centres techniques industriels, le CETIM compte 1100 collaborateurs dans 20 sites, en France et dans le monde.

A Bourges, il associe deux pôles techniques :

- 14 personnes sur le site de Lahitolle spécialisées dans les activités dites « Multiphysics engineering » (MPE) et « performance industrielle et durable » (PID)*
- 20 personnes sur la plateforme Printing Bourges, plateforme technologique et industrielle aéronautique-défense au sein de l'entreprise MBDA. Sa vocation est l'industrialisation des technologies de fabrication additive métallique et l'émergence d'une filière de sous-traitants pour les donneurs d'ordre. Elle fédère 48 entités (CETIM, MBDA, KNDS, donneurs d'ordre, académiques, ...) sur un plateau technique de 2000 m².*

Une convention de partenariat lie le CETIM à l'IUT de Bourges pour l'animation de la plateforme robotique de l'IUT.

Les entreprises – qui sont aussi les cotisants – peuvent prendre contact avec un conseiller en développement industriel qui assure le service de proximité auprès des ressortissants.

Point de vigilance : le CETIM Centre-Val de Loire a été créé en 2001 sous forme associative. Il n'a été totalement intégré au CETIM qu'en 2023. Ce changement de statut s'est accompagné d'une modification de sa gouvernance, de régionale devenue nationale. En lien avec les industriels, il faudra veiller dans la durée à son ancrage territorial et au maintien d'ambitions partagées avec l'écosystème local. La responsabilité territoriale pour Bourges est en effet basée à Nantes.

Des antennes nationales d'instituts de recherche

Un bureau de l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques), implanté à l'INSA, renforce le tissu local sur la résistance des structures aux explosions et facilite le montage de projets de recherche ciblant des financements européens. Il a été récemment renforcé avec la perspective d'une convention-cadre intégrant des collaborations étendues entre l'institut et les laboratoires de recherche de l'INSA en vue de dépôt de projets de recherche conjoints.

L'INSA accueille aussi une antenne de l'INRIA (Institut national de recherche en sciences et technologie du numérique) bilocalisée entre Bourges et Saclay. Cette équipe travaille tout particulièrement sur la protection des données personnelles.

Dans le domaine agricole, il importe de citer, aux portes de Bourges Plus (Bourges, Osmoy et Avord), un centre de recherche de l'INRAe, essentiellement centre d'expérimentation pour des équipes de recherche basées dans des centres INRAe de plus grande importance. Les travaux portent sur la génétique animale, principalement ovine, et sur l'adaptation des systèmes de grandes cultures dans une perspective de réduction voire de suppression de l'usage des produits phytosanitaires. Le lycée agricole accueille par ailleurs des expérimentations en agroforesterie suivies par l'INRAe d'Orléans. S'ajoutent trois sites expérimentaux des instituts techniques agricoles (ARVALIS, Terre Inovia et FNAMS) respectivement au Subdray pour les deux premiers et à Saint-Michel de Volangis pour le troisième. Parmi les innovations portées par ces instituts, le développement à venir de travaux de recherche sur l'agri-voltaïsme en grandes cultures.



Portes ouvertes de l'ENSA

Du côté de l'ENSA

L'intérêt pour la recherche se manifeste aussi à l'ENSA. L'école souhaite affirmer les spécificités de la recherche en art et son inscription historique dans le champ des pratiques sonores dans l'art contemporain à travers la relance d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA). Dans le but de structurer ses activités de recherche en lien avec le monde académique, l'école s'appuie sur la mise en place d'un conseil scientifique et initie ou consolide des partenariats avec les universités d'Orléans et Tours, l'INSA Centre-Val-de-Loire, l'université Gustave Eiffel de Marne-la-Vallée et le CNRS HumaNum.

Un rôle à affirmer pour les conférences et les événements scientifiques

Les laboratoires de recherche représentés à Bourges organisent chaque année le Printemps de la recherche et de l'entreprise. Cet événement vise à créer des ponts entre le monde académique et celui de la production et à valoriser les travaux conduits dans les laboratoires berruyers. Il mérite sans doute une plus grande visibilité.

Une appétence pour la recherche qui sort des murs des laboratoires

Sans préjuger des travaux de recherche conduits au sein des entreprises, le recensement ci-après, sans doute partiel, souligne les engagements multidisciplinaires des acteurs publics dans des travaux de recherche.

Les hôpitaux, notamment l'hôpital George Sand, font du développement de leurs partenariats de recherche un axe stratégique pour l'attractivité de l'établissement (voir B défi 3).

George Sand : un hôpital engagé pour la recherche en santé mentale

L'hôpital George Sand a fait de son implication dans des programmes de recherche universitaire un argument en faveur de l'intérêt professionnel des métiers médicaux et paramédicaux, au service de l'amélioration des prises en soin des patients. L'hôpital a structuré une direction Recherche, comprenant un directeur et une coordinatrice recherche à temps plein. Cette direction tisse méthodiquement des liens avec les centres universitaires ou non pour déployer la recherche au sein de l'hôpital.

Depuis 2024 cette direction s'inscrit dans deux réseaux de recherche, le réseau recherches et innovations paramédicales du Groupement Interrégional pour la Recherche Clinique et l'Innovation grand-ouest (GIRCI GO) d'une part et le réseau Recherche et Innovation en Centre Hospitalier (RICH) d'autre part. Le Centre Hospitalier George Sand est par ailleurs pleinement intégré dans la gouvernance du projet ASTRE « Aide à la Structuration Territoriale de la Recherche en Psychiatrie pour la Région Centre Val de Loire », porté par les CHU de Tours et Orléans, visant à développer la recherche en psychiatrie en région, notamment en mutualisant des compétences et des moyens.

D'ores-et-déjà, le centre hospitalier George Sand est associé à différents travaux. Sans chercher l'exhaustivité, on peut notamment citer :

Avec le GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences : participation au réseau Transition pour le repérage et la prise en charge précoce de la psychose ; création à George Sand d'ici fin 2025 d'une antenne de la chaire de philosophie du GHU sur la thématique « Art, Cultures et Santé mentale », Chaire portée par la philosophe Cynthia Fleury-Perkins.

Avec le CHRU de Tours : inclusion dans deux projets de recherche. Le 1er est un programme de recherche paramédical dénommé « PEPITS » basé sur une intervention psychoéducative en individuel dans la schizophrénie : l'objectif est de mettre en place des actions éducatives en lien avec la maladie, la connaissance de ses propres prodromes et les conduites nécessaires à un bon fonctionnement psychosocial : observance médicamenteuse, suivi médical, réinsertion socioprofessionnelle, règles hygiéno-diététiques... Le second projet est une étude médico-économique visant à évaluer l'efficience du modèle IPS (Individual Placement and Support) par rapport aux méthodes traditionnelles d'accompagnement social pour le retour à l'emploi des patients.

Le Centre Hospitalier George Sand a par ailleurs participé à une étude « HANDIRECT » sur le dépistage du cancer colorectal chez les résidents de la maison d'accueil spécialisée de Dun-sur-Auron et participe en ce moment à une étude intitulée « Mesure 12 » visant à repérer et évaluer des troubles du spectre autistique chez patients adultes hospitalisés ou accueillis de façon chronique au sein d'unités de long cours ou unités médico-sociales. Et de nombreux autres projets sont à venir !

Il faut aussi noter un ensemble de journées dédiées à la recherche organisées par l'hôpital : 1ère journée de recherche du centre hospitalier George Sand le 10 octobre 2024 (La santé mentale en mouvement), 1er colloque transculturel de la région le 6 décembre 2025 (Protections périnatales traditionnelles) et enfin, le colloque international organisé avec le Groupement des hôpitaux de jour de psychiatrie les 10 et 11 octobre 2025 (Quand la culture s'invite dans les hôpitaux de jour).

Bourges Plus et la ville de Bourges accueillent ou soutiennent des projets de recherche. C'est le cas du programme POPSU sur la présence médicale dans les territoires ruraux, auquel Bourges Plus participe. De même, l'agglomération s'attache à répondre aux sollicitations de chercheurs sur différents programmes d'évaluation de l'action publique (ex : travaux du laboratoire CITERES de l'université de Tours et de l'INSA Centre-Val-de-Loire, conduits à la demande de l'ADEME sur le rôle des collectifs citoyens dans l'accélération des transitions écologiques, sociales et démocratiques). Un doctorant sera accueilli en 2026 à la direction de l'eau dans le cadre d'une thèse dédiée à l'accompagnement des changements de pratiques et à l'appropriation des innovations techniques par les acteurs territoriaux face aux risques hydroclimatiques (laboratoire Vallorem).

Le Porche comme zone-atelier

Connaître pour agir, c'est aussi le sens de la recherche-action menée dans le cadre d'un programme européen Life biodiv'France, avec l'agence régionale de la biodiversité, la Chambre d'agriculture et avec les agriculteurs, pour faire de l'aire d'alimentation de captage du Porche une zone atelier. L'étude porte sur l'évaluation des liens entre renforcement de la biodiversité sur un territoire, impacts sur la qualité de l'eau et prise de risque économique consécutive aux changements de pratiques agricoles associées. Les laboratoires de recherche de l'INSA CVL et de l'Université de Tours (UMR CITERES - Cités, territoires, environnement et sociétés - et UR GéHCO - Géohydrosystèmes continentaux) sont associés au projet. Un volet sociologique complète cette recherche avec le projet TACT (Transition agroécologique collaborative territorialisée), porté par l'INSA CVL en partenariat avec l'UMR CITERES, l'IRBI de l'université de Tours (Institut de recherche sur la biologie des insectes), l'UR GéHCO et le CETU ETIcS (Centre d'expertise et de transfert de l'université de Tours, expertise, transfert, ingénierie et connaissance sociale).



Réunion

Différentes directions de la collectivité font de l'accueil de stagiaires de master 2 et d'élèves-ingénieurs une stratégie de direction pour approfondir des dossiers et favoriser les interactions avec les futurs jeunes professionnels : c'est particulièrement le cas de la direction de l'eau et de celle des usages numériques, thématique à conforter dans le cadre du cyber-campus. Cet engagement pourrait déboucher à terme sur l'implication de ces services de la collectivité dans de nouveaux projets de recherche.

Dans le champ culturel, les collaborations avec les laboratoires sont permanentes.

Trois agents du service archéologie de Bourges plus sont rattachés comme « membre associé » ou « chercheur associé » à des laboratoires CNRS (UMR-PSL 8546-AOROC, Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, UMR 5199-PACEA, De la Préhistoire à l'Actuel : culture, Environnement et Anthropologie, UMR 7534-CITERES, Cité, Territoire, Environnement et Sociétés de l'Université de Tours). Les archéologues du service accueillent régulièrement des étudiants en stage de tous niveaux des universités Paris I Panthéon-Sorbonne, François Rabelais de Tours et Bordeaux. Ils y assurent des cours et sont associés aux jurys.

Le service des archives propose des bourses pour des travaux de niveau master 2 pour travailler sur les archives municipales et communautaires. La direction des musées et du patrimoine de la ville de Bourges et de l'agglomération et la bibliothèque patrimoniale des Quatre-Piliers sont associés à différents travaux de recherche. Riche de 170 000 spécimens dans ses collections, le muséum d'histoire naturelle de la ville échange au sein du réseau des muséums et participe à des inventaires de biodiversité, avec une expertise reconnue en ce qui concerne les chauves-souris.

En complément des colloques accueillis par les établissements universitaires, mentionnons aussi dans la ville l'accueil de colloques et séminaires de recherche, par exemple la Fac-Tory coordonnée par les Mille univers et l'atelier Geoffroy Tory autour du Centre d'études supérieures de la renaissance (Université de Tours). Ou encore l'Ursulab de l'Antrepeaux, laboratoire arts et sciences qui mériterait d'être réactivé.

Le développement de la recherche universitaire répond à un triple enjeu, qu'il est possible d'amplifier : production de connaissances fondamentales ou transférables ; en conséquence, intérêt renforcé pour les postes d'enseignants-rechercheurs, de médecins ou de fonctionnaires territoriaux rattachés à des unités de recherche ; enfin, attractivité du territoire pour les entreprises, garantissant leur prise directe avec des technologies et procédés innovants.

Un éventuel engagement complémentaire de Bourges Plus devra être articulé avec la région et avec les établissements universitaires.

3.3 Des collectivités très engagées

À l'exclusion du lycée agricole, basé au Subdry, tous les établissements d'enseignement supérieur sont installés dans la commune de Bourges. L'enseignement supérieur se répartit sur deux campus. Lahitolle accueille l'INSA (1997), l'INSPE (2006), la faculté de droit (2009), le CFA de l'industrie, l'ECEMA, l'ESTIAM et depuis 2025 le Campus de la CCI avec l'ESTACOM et le CFA Hubert Curien. Le pôle de Turly regroupe, entre la rue de Turly et l'avenue de Lattre de Tassigny, l'IUT (1968) et l'antenne de la faculté de sciences et techniques de l'université d'Orléans (master), l'IFA (1980), le pôle de formations sanitaires et sociales (2016), le CREPS (2008) et la faculté de STAPS (2018). L'ENSA est le seul établissement situé, depuis sa création, au cœur de la ville.

Un immobilier fortement soutenu par les collectivités locales

A l'exclusion des cursus relevant des formations sanitaires et sociales, l'enseignement supérieur est, rappelons-le, une compétence de l'Etat. Pourtant, et de longue date, les collectivités locales se sont investies fortement pour en accompagner le développement.

Les différentes contractualisations à l'initiative de l'Etat ont servi de support à des engagements partenariaux dans le domaine de l'immobilier. Cela a concerné successivement l'IUT et l'école d'ingénieurs (ENSIB puis INSA Centre-Val-de-Loire), parfois sous maîtrise d'ouvrage départementale (bâtiment de la salle d'armes).

La reconstruction de l'ancien IUFM devenu INSPE a été totalement à la charge du département. Le pôle de formations sanitaires et sociales à celle du département et de la région avec, pour la première fois dans l'extension en cours, une contribution de l'agglomération.

De son côté, le bâtiment qui accueille l'ENSA est une propriété de la ville de Bourges dont la charge a été transférée à Bourges Plus au titre de la compétence enseignement supérieur. Malgré un cofinancement de l'Etat, la charge de la rénovation complète du clôt et couvert a été largement portée par Bourges Plus.

Région et agglomération ont aussi accompagné la reconstruction du campus de la CCI à Lahitolle et participé au financement de l'internat de l'Institut de Formation en Alternance.

De 2012 à 2024, Bourges Plus a réalisé 8 847 121 € de travaux pour l'enseignement supérieur (ENSA) et versé 3 782 055 € de subventions d'investissement aux établissements d'enseignement supérieur pour le financement de leurs travaux. Ne sont pas comptabilisés les travaux en cours pour le gymnase universitaire estimés à 6 M €, incluant des apports de 2 M € de la région et 1 M € du département.

L'engagement de Bourges Plus va en réalité bien au-delà si l'on compte les sommes consacrées à l'aménagement de la ZAC Lahitolle, préalable aux constructions universitaires et aux aménagements pour la vie étudiante ou la maîtrise assumée par l'agglomération d'un foncier à Turly entre l'Institut de Formation en Alternance et le pôle de formations sanitaires et sociales qui permettra des développements complémentaires de formations sur ce site.

Bourges Plus soutient également le fonctionnement des établissements

En complément de ses aides à l'investissement, Bourges Plus a été fortement incitée à participer au fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur dont la création a eu lieu au cours des années 90.

Après des années d'une convention exclusivement financière pour le fonctionnement du campus de Bourges de l'UFR de droit, une convention globale avec l'université d'Orléans a été établie en 2024 qui embrasse les différentes implantations de l'université à Bourges. Elle fixe des objectifs communs et des engagements réciproques en matière de locaux, d'équipements et d'accompagnement pédagogique. Son volet financier prolonge le soutien historique de Bourges Plus au fonctionnement du campus berruyer de l'UFR de droit constituée d'une subvention de 300 000 €. Son élargissement à d'autres sujets, en particulier dans le domaine de la recherche, est en discussion.

Une autre convention lie l'agglomération à l'INSA. Elle porte sur la participation de Bourges Plus au financement et à l'accompagnement de l'INSA Centre-Val-de-Loire, notamment pour le développement de nouvelles formations et la modernisation des infrastructures. L'apport financier de 150 000 € par an a été ramené à 100 000 € pour la période 2025-2027.

Enfin, une convention de fonctionnement entre l'ENSA et la communauté d'agglomération fixe les interventions de Bourges Plus au bénéfice des formations post-diplôme et des actions de

professionnalisation des étudiants notamment sur les formations « son », le Centre d'étude au partenariat et à l'intervention artistique (CEPIA), la galerie la Box. Cette convention, désormais pluriannuelle, s'élargit aux contributions de l'ENSA à la vie artistique du territoire. Son montant atteint 40 000 €.

De façon plus anecdotique, Bourges Plus a contribué au démarrage de l'Ecole Supérieure de l'Entrepreneuriat, portée par l'association Solen. L'agglomération accompagne financièrement le lancement du campus pyrotechnie et celui du campus cyber.

De 2012 à 2024, Bourges Plus a dépensé directement 640 481 € pour le fonctionnement de l'enseignement supérieur (principalement en animation de la vie étudiante et hors masse salariale et Campus connecté) et versé 6 321 397 € en subvention de fonctionnement à des établissements d'enseignement supérieur.

L'ampleur de l'effort consenti par Bourges Plus sur ce champ de compétences de l'Etat justifie de renforcer les engagements contractuels des établissements vis-à-vis du territoire et de tendre vers des conventions pluriannuelles d'objectifs conditionnées à l'atteinte de résultats.



4. UN BASSIN D'EMPLOI DYNAMIQUE : CONSTANTES ET MUTATIONS

Avec 40 124 actifs en emploi et 53 738 emplois recensés, le territoire accueille une forte présence des secteurs de l'administration, des services et du commerce. Cependant, l'écart entre le nombre d'actifs et le nombre d'emplois, ainsi que les flux migratoires professionnels, soulignent des défis majeurs : attirer et retenir les talents, adapter les formations aux besoins locaux et renforcer l'attractivité résidentielle.

4-1 Administration et services représentent 80 % de l'emploi du territoire⁸

En 2021, la population de Bourges Plus compte 40 124 actifs en emploi⁹ dont environ 36 000 salariés et 4 000 non salariés, indépendants ou employeurs.

53 738 emplois étaient recensés sur le territoire de l'agglomération de Bourges :

- 23 359 dans le secteur du commerce, des transports et des services
- 19 399 dans le domaine de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale
- 7 843 dans l'industrie
- 2 758 dans la construction
- 380 dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

L'écart entre nombre d'actifs et nombre d'emplois est ainsi très significatif. Corrigé des flux sortants (6448 habitants de Bourges Plus travaillant hors de Bourges Plus), ce sont 20 062 actifs qui viennent occuper des postes de travail à Bourges Plus. Ce constat souligne le défi pour Bourges Plus de l'attractivité résidentielle pour les étudiants comme pour les actifs, mais aussi celui de la formation pour répondre aux besoins du territoire.

Les emplois, civils et militaires dans le secteur de la défense sur le pôle Bourges-Avord sont estimés à 5 000 agents du ministère des armées et près de 6 000 salariés des industries de la défense et leurs premiers sous-traitants.

4-2 Demandes d'emploi et besoins de recrutement¹⁰

La confrontation entre offres et demandes d'emploi (voir en annexes) met en évidence une difficulté d'appariement entre les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi autour de la vente et de l'assistance auprès des enfants et les besoins liés à des métiers techniques, logistiques et de comptabilité. En matière de compétences, maintenance industrielle, développement de systèmes d'information et applications numériques font aujourd'hui défaut.

Plus largement, les besoins sont avérés dans les domaines de la santé et du soin aux personnes, de l'industrie et de l'hôtellerie-restauration. Les deux premiers secteurs concernent les jeunes ayant fait des études supérieures avec des offres qui ne sont pas systématiquement recensées dans les circuits de France Travail. Les besoins de recrutements dans l'industrie de défense sont massifs (plus de 100 recrutements par an à MBDA) depuis quelques années.

Enfin, le Cher dans son ensemble et le bassin berruyer sont caractérisés de longue date par une forte prévalence d'un chômage de longue durée qui suggère des mesures toutes particulières d'insertion et de retour dans l'emploi.

4-3 - La dynamique de l'emploi industriel

L'emploi industriel, on l'a vu, n'est pas dominant. C'est cependant une spécificité singulière de l'agglomération de Bourges que de le voir résister, tant en valeur absolue qu'en pourcentage. En 2021, il représentait 7 843 emplois (7 965 en 2010) soit 14,6 % du total de l'emploi salarié pour 14,7 % en 2010. Cette reprise est d'autant plus remarquable que ce nombre avait chuté à 7 000 en 2015 (13,5 %). Comme mentionné ci-dessus, les récents recrutements ont augmenté encore ces chiffres.

Ces statistiques (source INSEE) distinguent le bassin d'emploi de Bourges, quelle que soit l'échelle de comparaison : départementale (taux d'emploi industriel en baisse de 17 % à 15,9 % entre 2010 et 2021 soit une perte de 2265 emplois), régionale (baisse de 16,9 % à 15,2 % soit

une perte de 19 000 emplois) ou nationale (baisse de 13,5 % à 11,7 %).

Le secteur qui recrute le plus en 2025 est celui de la défense et de ses sous-traitants. En complément, l'industrie du caoutchouc et l'agroalimentaire sont significativement présents dans le bassin d'emploi.

Dans un territoire en baisse démographique, répondre aux enjeux de formation, d'attractivité et de mixité des recrutements pour l'industrie est particulièrement sensible. Seuls 27,9 % des emplois de l'industrie sont occupés par des femmes

⁸ Données INSEE, Recensement de la population 2021

⁹ Il est nécessaire de préciser « actifs en emploi », car les « actifs » comprennent à la fois les personnes en emploi et les personnes au chômage.

¹⁰ Données France Travail, 1^{er} trimestre 2024

B) Cinq défis majeurs

Le bassin d'emploi de Bourges Plus et le département du Cher font face à des enjeux structurants qui conditionnent leur avenir économique, social et démographique. Deux défis structurels qui se rejoignent, celui du financement de l'enseignement supérieur dans une ville moyenne, d'une part et celui de la démographie, d'autre part. Trois défis sont thématiques : les besoins criants en matière de santé, la préparation de Bourges Capitale européenne de la culture en 2028 et la montée en puissance des besoins de la défense nationale et européenne. Ces défis appellent des réponses coordonnées et innovantes, mobilisant l'ensemble des partenaires pour garantir un développement durable et inclusif.



DÉFI N° 1 : LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LE MAILLAGE TERRITORIAL

« Alors que depuis une quinzaine d'années l'Etat redessine le paysage national de l'enseignement supérieur et de la recherche en promouvant l'émergence et la consolidation d'une quinzaine de pôles universitaires de rang mondial, le schéma régional interroge cette tendance de fond et privilégie les équilibres territoriaux – régionaux et locaux – tant en matière de contenu que de spatialisation des activités d'enseignement supérieur et de recherche. Le défi est majeur. »

Cet extrait du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation marque l'importance stratégique du maillage territorial, réaffirmée par la région Centre-Val-de-Loire. Cette alerte s'applique de façon exacerbée dans le Cher et dans l'agglomération berruyère. Pour que Bourges Plus, agglomération de 100 000 habitants au cœur d'espaces ruraux régionaux et inter-régionaux, joue son rôle de défense contre la fracture territoriale, le modèle national de l'enseignement supérieur doit être sérieusement interrogé. La pérennité et le financement des établissements, et en particulier des établissements publics, restent des enjeux cruciaux.

1.1 L'autonomie des universités, un défi pour les villes moyennes

L'autonomie des universités, instaurée pour améliorer leur gestion et leur adaptabilité, a eu des effets mitigés sur les territoires périphériques comme Bourges. Si elle offre aux établissements la possibilité de diversifier leurs ressources, elle exacerbe les inégalités territoriales. Les grandes métropoles, plus attractives et dotées d'une base économique solide, peuvent mobiliser des fonds importants, ce qui est plus difficile dans les agglomérations de taille intermédiaire.

L'ensemble des acteurs régionaux et locaux doivent donc veiller au maintien d'un lien étroit entre les établissements d'enseignement supérieur et de formation et le tissu économique local. Les interactions entre établissements scientifiques et grands donneurs d'ordre de la défense, comme entre le Printemps de Bourges et les formations dans le domaine de la culture, gagneraient, de ce point de vue aussi, à être amplifiées. Outre les traditionnelles affectations de la taxe d'apprentissage et accueil de stagiaires et doctorants, la construction de programmes conjoints de recherche, la conception de parcours universitaires spécialisés ou la création de fondations d'établissement telle que la fondation INSA sont des propositions complémentaires faites aux entreprises et aux mécènes pour soutenir les étudiants et les projets en lien avec les établissements. Bourges plus invitera les entreprises à s'engager et son conseil de développement à en être le relai.

1.2 Le modèle à conforter de l'université d'Orléans

L'université d'Orléans a mis avec détermination son projet au service des défis territoriaux. Cela s'illustre de longue date par la politique des antennes, au nombre de sept, apportant l'enseignement supérieur au plus près des populations. Plus récemment, l'engagement de l'université dans le projet de faculté de médecine, au côté du Centre hospitalier universitaire d'Orléans, est salué par l'ensemble des élus et acteurs locaux. Cependant, ce projet va devoir être accompagné sur la durée par des créations de postes et des moyens supplémentaires de la part de l'Etat au risque de fragiliser l'ensemble de l'édifice.

Or l'université d'Orléans reste financièrement fragile. Son modèle, et notamment celui des antennes, s'appuie fortement sur les financements des collectivités locales, comme souligné par le récent rapport de la Cour des comptes sur les comptes de l'université d'Orléans et par l'évaluation conduite en 2024 par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le renforcement des engagements réciproques par le biais d'une convention pluriannuelle établie en 2024 est donc d'importance stratégique tant pour l'université que pour Bourges Plus pour conserver ensemble une vision évolutive et ambitieuse de la présence universitaire à Bourges. Elle ne saurait cependant se substituer à l'engagement de l'Etat, en compétence sur l'enseignement supérieur et sensément garant de l'égalité républicaine sur tous les territoires.

1.3 Les dotations insuffisantes de l'INSA Centre-Val-de-Loire

Le développement de l'INSA Centre-Val-de-Loire est récent. Il doit se poursuivre pour atteindre l'ambition réaffirmée par son conseil d'administration (2300 étudiants à part égale sur les deux sites de Bourges et Blois en 2030) et relayée par les projets inscrits au CPER 2021-2027. Or il n'a pas été accompagné à bonne hauteur de dotations d'Etat, tant en crédits de fonctionnement que de masse salariale. Si ce déséquilibre a été surmonté depuis quelques années par des financements publics et privés locaux, cette situation n'est pas durable. Sa reconnaissance en 2024 par le ministère, marquée par une enveloppe exceptionnelle affectée à l'INSA Centre Val de Loire est un premier acquis.

Toutefois, cette dotation exceptionnelle ne saurait suffire à assurer une trajectoire stable et pérenne à l'INSA Centre Val de Loire. L'enjeu est désormais d'inscrire cette correction budgétaire dans la durée en intégrant ce rattrapage au socle de la subvention pour charge de service public de l'établissement. Sans cette garantie, l'école, dans une situation d'incertitude, retient son développement, au détriment de la stabilisation de ses équipes et de sa mission d'acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en région Centre-Val-de-Loire.

Rappelons l'objectif, relayé nationalement et régionalement, d'augmenter de 20 % le nombre d'ingénieurs et d'ingénieres dans les écoles.

1.4 Le pari de la première année de médecine

Inscrite dans la loi votée en première lecture à l'assemblée nationale en mai 2025, la perspective d'une première année de médecine dans tous les départements se dessine. Une proposition en ce sens a été faite à la région Centre-Val-de-Loire par l'université de Tours pour Bourges sur le modèle de la PASS.

La question du financement de cet enseignement, largement dispensé à distance, celle du tutorat, celle enfin du financement des mineures associées reste à construire. Il serait inégal d'en vouloir faire porter la charge – et plus encore la charge exclusive – aux territoires et aux établissements concernés sans crédits dédiés.

1.5 Le temps des villes moyennes : un appel à l'intervention de l'Etat

Les villes moyennes, comme Bourges, sont des points d'ancre essentiels pour offrir à tous les publics la possibilité de poursuivre des études d'enseignement supérieur. Elles offrent la possibilité d'une vie étudiante à des coûts beaucoup plus maîtrisés que dans des grandes métropoles. Alors que les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur se creusent, il serait paradoxal que cet argument ne soit pas reconnu et entendu à sa juste mesure par l'Etat et par le législateur pour l'enseignement supérieur public.

Il est donc urgent d'interpeller l'État sur l'importance de rééquilibrer la répartition des ressources entre les métropoles et les villes moyennes au bénéfice de la démocratisation des savoirs. Le renforcement des dotations financières pour les établissements situés en dehors des grands pôles urbains est une nécessité pour garantir une équité territoriale dans l'accès à l'éducation supérieure et pour irriguer les territoires, leur tissu industriel et social, des recherches les plus ambitieuses.

L'avenir de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes dépend largement de la capacité de l'État et du législateur à prendre conscience des défis auxquels elles sont confrontées et à y répondre par des politiques adaptées. Il importe que les agglomérations et la région, alors que les départements tendent à se désengager, ne portent pas trop seules l'ambition du maillage territorial.

Dans ce contexte, le lien entre l'enseignement supérieur local et les entreprises majeures agissant sur le territoire est absolument stratégique.

DÉFI N° 2 : LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

Le regain de notoriété et d'attractivité de la ville, porté par l'amplification des besoins de la défense nationale et européenne et par la belle affiche de capitale européenne de la culture pour 2028, redonne l'espoir de corriger les flux migratoires dans l'agglomération berruyère et dans les territoires voisins. Pour autant, le Cher n'échappera pas au vieillissement de sa population et sans doute pas à la contraction du nombre de ses actifs. Tous les secteurs d'activité, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'industrie, de l'hôtellerie-restauration, de la santé, des services aux personnes ou encore des administrations publiques, sont touchés par un déficit croissant de main-d'œuvre. Ce manque constitue une menace majeure pour le développement du territoire, compromettant les projets d'investissement des entreprises et des filières d'excellence. Il devient donc essentiel de déployer un ensemble cohérent d'actions sur trois axes complémentaires : intéresser les jeunes et leurs familles à l'enseignement supérieur, donner de l'ambition aux parcours locaux de formation et attirer de nouveaux habitants, parmi lesquels des étudiants, tant au niveau national qu'international.

2.1 Ne laisser aucun jeune sur le bord de la route

Le premier défi commence au collège : permettre à tous les jeunes, urbains et ruraux, de trouver leur voie. Tous ne suivront pas un parcours dans l'enseignement supérieur et il existe des parcours d'excellence hors de l'enseignement supérieur. En revanche, aucun jeune ne doit être assigné à sa condition sociale, géographique ou de genre. Ouvrir sur les possibles, permettre l'imagination voire le rêve doit être donné à tous. Faciliter les stages, faire vivre les cordées de la réussite, aller chercher les jeunes filles aussi pour des métiers scientifiques, (par exemple sur le mode du programme Pix Elles) valoriser les internats des lycées et tout particulièrement l'internat d'excellence du lycée Pierre-Emile Martin est d'intérêt collectif.

2.2 L'excellence pour les parcours locaux

Les transitions écologiques, numériques et organisationnelles imposent une élévation des compétences, tant pour les métiers de conception que pour ceux de mise en œuvre. Les entreprises recherchent de plus en plus des diplômés de niveau bachelor, licence, master ou ingénieur.

Faire évoluer les formations locales en proposant davantage de diplômes Bac+3 et de masters est indispensable pour éviter une déqualification de celles et ceux qui ont fait le choix de vivre, se former et travailler dans le Cher et dont la contribution à la vie sociale est essentielle. Pour atteindre les seuils critiques d'étudiants justifiant l'ouverture de ces formations, il est stratégique de viser des spécialisations d'intérêt régional ou national .

Cette évolution est particulièrement portée par l'université d'Orléans avec la spécialisation du pôle STAPS sur le thème de l'entraînement et de la maîtrise de la performance, avec le master de sciences en physique appliquée et ingénierie physique ou encore les options pyrotechnique, métiers du nucléaire et architecture et patrimoine à l'IUT de Bourges. On retrouve la même volonté de consolidation des formations dans les lycées en prolongement des BTS vers des licences professionnelles ou des masters (lycée agricole, lycée Jacques Cœur, lycée Sainte-Marie Saint-Dominique). Une réflexion collective permettra de poursuivre l'identification d'axes pertinents de spécialisations.

De son côté, l'INSA développe une nouvelle offre avec un bachelor cyber et s'attache à permettre le passage en études longues avec une année de transition (année propédeutique) entre BTS et cursus d'ingénieur.

2.3 L'apprentissage pour solvabiliser les parcours

Plébiscité par les jeunes et leurs familles, l'apprentissage offre une rémunération et une immersion qui donne du sens aux apports de connaissances. Il est aussi apprécié des entreprises comme un levier pour former et fidéliser leurs futurs collaborateurs.

Cependant, cette stratégie transfère une partie des coûts de formation vers les employeurs et, dans les secteurs administratif et médico-social, vers leurs financeurs, avec un risque de voir émerger de nouvelles inégalités territoriales.

2.4 Des recrutements régionaux et nationaux

La formation des seuls jeunes du Cher ne permettrait pas de faire fonctionner les spécialisations souhaitées au niveau bac +3 et moins encore les écoles à rayonnement national. Sur les 42 étudiants admis à l'ENSA en première année à la rentrée 2024-2025, six sont originaires de la région Centre-Val de Loire, dont deux du département du Cher. De son côté, l'INSA n'accueille certaines années

aucun étudiant du Cher. Pour l'IUT en revanche, le ratio atteint 50 % d'étudiants originaires de notre département.

La présence à Bourges d'établissements d'envergure régionale ou nationale a permis d'attirer des talents. L'amélioration de l'accueil des stagiaires et apprentis dans les entreprises, ainsi que de la qualité et l'animation de la vie étudiante, constituent un argument lors du choix des études et un levier pour fixer certains d'entre eux dans les entreprises locales.

2.5 L'indispensable apport des étudiants étrangers

Outre l'ouverture au monde et la réciprocité permise par les partenariats internationaux des établissements berruyers, la présence des étudiants étrangers assure un recrutement suffisant pour justifier la création et le maintien de spécialisations ou d'options dans certains établissements. Sans eux, les établissements universitaires berruyers n'atteindraient pas un volume d'étudiants suffisants pour fonctionner. Sur les dernières années, l'INSA accueille un peu plus de 20 % d'étudiants étrangers, l'ENSA 26 % (neuf nationalités), l'IUT et le campus berruyer de droit environ 10 %. La remise en cause de l'accueil des étudiants étrangers en France et singulièrement à Bourges, pour des raisons géopolitiques légitimes ou en conséquence de débats nationaux insuffisamment éclairés, pourrait fragiliser des pans entiers de l'enseignement supérieur berruyer. Il porterait également ombrage aux formations et aux soins proposés à l'hôpital de Bourges puisque, dans un contexte de grave désertification médicale, l'hôpital Jacques Cœur a fait le choix d'investir pour un parcours accompagné de validation des diplômes des praticiens à diplômes hors Union européenne (PADHUE)¹².

Les étudiants étrangers, hors secteurs sensibles pour la défense nationale, sont donc structurellement précieux pour l'ossature universitaire et la vie économique et sociale du territoire. Il importe d'en tirer les conséquences sur les spécificités d'accueil de ces jeunes – et moins jeunes, prolongeant et dépassant la traditionnelle soirée d'accueil des étudiants internationaux portée par le conseil départemental. Consolidation des apprentissages du français, développement des liens sociaux de substitution aux liens familiaux s'appuyant sur des parrainages intergénérationnels et accueils en familles, solidarités étudiantes, ... sont autant de pistes à soutenir.

2.6 Validation des parcours tout au long de la vie

En complément des parcours initiaux d'excellence, il faut réaffirmer le droit à la reprise d'études, à la formation tout au long de la vie et à la réorientation professionnelle. Accompagner la promotion professionnelle, c'est assurer des parcours professionnels motivants sur le bassin d'emploi et contribuer à rendre compatible ambition personnelle et professionnelle et ancrage territorial.

L'amplification des parcours de validation des acquis de l'expérience pour contribuer aux besoins en ingénieurs en est un exemple industriel qu'il serait opportun de développer en bénéficiant notamment des compétences de l'INSA. Dans le domaine médical, la montée en expertise des infirmiers et infirmières en pratiques avancées pour optimiser le temps médical en est un autre.

Mobilisant les mêmes expertises et les mêmes plateaux techniques que la formation initiale, la formation pour adulte vient solvabiliser, par d'autres voies de financement, des investissements lourds, et rend plus accessibles des projets dans le champ de l'enseignement supérieur initial.

Dans un bassin de population de taille intermédiaire, l'alliance entre formation initiale, apprentissage et formation continue est indispensable pour permettre une valorisation optimale des plateaux techniques, des laboratoires et des expertises et répondre ainsi aux défis démographiques et à la montée en compétence de tous. Cela nécessite une relecture croisée des programmes de financement pour éviter un cloisonnement par public qui serait nuisible à la dynamique collective.

Ces actions doivent être complétées d'un engagement fort en faveur de la remédiation pour des jeunes en échec scolaire ou universitaire. Cette nécessité humaine croise, dans notre département, un enjeu économique bien réel.

¹² Les praticiens à diplôme hors Union européenne (abrégé PADHUE) sont en France des médecins hospitaliers ayant obtenu leur diplôme hors de l'Union européenne et ne bénéficiant pas à ce titre de la « plénitude d'exercice » de leur métier

DÉFI N° 3 : L'URGENCE SANTÉ

Le Cher fait face à une situation critique en matière de santé, avec une pénurie de professionnels de santé, un vieillissement de la population engendrant des besoins en santé croissants, et des indicateurs de santé préoccupants. Cette situation exige une réponse structurée et coordonnée à tous les niveaux.

Il importe de rappeler que ce déficit concerne toutes les strates des métiers des soins et services aux personnes, accentuant la fragilité globale des prises en soin. La situation est encore aggravée par les possibilités aléatoires de recours aux aidants.

Bourges Plus, désormais en responsabilité par son Centre Intercommunal d'Action Sociale d'un service d'autonomie à domicile, est directement concernée par le besoin de compétences dans ces différents métiers.

3.1 Renforcer l'intérêt pour les études en santé et solvabiliser les parcours

Plusieurs pistes doivent être confirmées ou explorées pour attirer et accompagner les futurs professionnels de santé :

- Valoriser les métiers, les conditions de travail et les rémunérations : la question de la tarification et de sa solvabilisation dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux reste entière et appelle des engagements nationaux.
- Sensibiliser dès le lycée : le lancement de la classe santé au lycée Alain-Fournier en janvier 2024 est une initiative prometteuse pour encourager les lycéens de première à envisager une carrière dans les métiers de la santé.
- Promouvoir les "écoles normales de la santé" : ces écoles, qui combineront accompagnement humain et aide financière pour la ou les premières années d'études dans le département d'origine, sont une piste législative intéressante. Bourges Plus se tient prêt à être territoire pilote pour cette initiative si elle voit le jour.

3.2 Développer l'offre de formations dans les métiers de la santé

L'effort fait par la région Centre-Val-de-Loire en matière de développement des formations sanitaires et sociales doit être salué et surtout maintenu. Outre le renforcement des cohortes d'aides-soignants et aides-soignantes et d'infirmiers et infirmières, cet effort s'est traduit en 2023 par l'ouverture à Bourges de formations pour ergothérapeutes et éducateurs spécialisés. Les bourses d'études régionales, proposées par la région Centre-Val de Loire, permettent aux jeunes en difficulté financière de se former.

Les modalités d'inscription nationale des jeunes par Parcours Sup conduisent un certain nombre de jeunes originaires des différentes régions de France à se former à Bourges. Leur installation ultérieure dans le Cher n'est pas toujours au rendez-vous. Comme pour leurs collègues ingénieurs, la qualité de vie renforcée de leurs années étudiantes et des liens noués dans le Cher pourraient infléchir ce constat. Complémentairement, Bourges Plus s'associe à la région pour demander une évolution des règles de Parcours Sup, permettant de donner priorité aux jeunes candidats issus de la région.

Augmenter les spécialisations, rééquilibrer les formations régionales et coopérer

Bourges Plus relaie l'expression d'un intérêt hospitalier pour la création de cursus spécialisés, comme celui d'infirmier de bloc opératoire (IBODE), en partenariat avec les instituts de formation des soins infirmiers et les établissements hospitaliers du Cher et de l'Indre.

L'ouverture d'une formation de kinésithérapie à Tours en complément de l'école universitaire de kinésithérapie d'Orléans n'a pas effacé la nécessité d'un rééquilibrage de la carte des formations en faveur du Berry, avec une implantation pressentie dans l'Indre. Une coopération entre professionnels des deux départements berrichons sera nécessaire pour répondre aux besoins professionnels du Cher.

La récente ouverture d'une formation de manipulateur radio au lycée Blaise Pascal de Châteauroux est une autre opportunité de collaboration entre les professionnels des deux départements berrichons. Des partenariats avec la licence STAPS de Bourges et les laboratoires

de robotique médicale et imagerie de l'IUT de Bourges pourraient être envisagés.

Préparer aussi aux métiers administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

La prépa-talents POSSEM (Politiques Publiques Sanitaires, Sociales, Médico-sociales et de l'Emploi) adossée à la faculté de droit de l'université d'Orléans a pour ambition de préparer aux concours de la fonction publique des métiers d'encadrement dans le secteur sanitaire, social et médico-social. Sa première promotion a ouvert à la rentrée 2025 et accueille sept préparationnaires.

3.3 Coopérer avec les facultés de médecine d'Orléans et de Tours

L'ouverture d'une faculté de médecine et d'un centre hospitalier universitaire (CHU) à Orléans en 2023 a été une décision historique. Il est crucial de tirer parti de cette dynamique, en évitant la reproduction des relations trop longtemps déséquilibrées avec le CHU de Tours.

Pour Bourges, les capacités d'accueil de la licence accès santé associée à la licence STAPS ont été renforcées. Sans préjuger d'une éventuelle réunification des cursus de première année d'études de santé, la possibilité d'une première année sous format PASS à Bourges serait une perspective à concrétiser. Son ouverture répondrait à l'ambition de la loi transpartisane récemment adoptée à l'Assemblée nationale fixant pour objectif la démocratisation des études en santé avec l'ouverture d'un accès en première année d'études de santé dans chaque département. Avec la région, Bourges plus demande que les universités de Tours et Orléans disposent pour cela d'un socle de moyens de la part de l'Etat. Cette demande est susceptible d'évoluer si la fusion des cursus LAS et PASS se concrétise dès 2027. Dans cette perspective, une double proposition Santé STAPS et santé-IFSI serait légitime à Bourges.

Bourges Plus propose aux centres universitaires d'Orléans comme de Tours de mettre à l'étude l'opportunité de développer une part des cursus infirmiers en pratique avancée (IPA) sur site, permettant une formation pour tout ou partie sur le territoire départemental.

Enfin, l'ouverture d'une faculté de dentisterie à Tours et l'intégration de nouveaux fauteuils au pôle d'odontologie du centre hospitalier Jacques-Cœur marquent une avancée notable.

3.4 Faciliter l'accueil des internes et « universitariser » le territoire de santé

L'accueil des internes est une clé pour fixer durablement les professionnels sur le territoire. Pour y parvenir, le premier enjeu est de voir les établissements hospitaliers proposer des stages de qualité. Après des années de rapports difficiles avec la faculté de Tours, les hôpitaux Jacques Cœur et George Sand ont accueilli un nombre d'internes en 2024 plus conforme aux besoins du territoire. Ce mouvement doit être amplifié grâce à un encadrement médical stable et compétent.

L'évolution du nombre d'internes au centre hospitalier Jacques-Cœur depuis 2020

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (sur les huit 1 ^{ers} mois)
Internes en médecine générale	10	18	19	22	15	8
Internes en médecine spécialisée	29	15	20	29	37	17
Externes	81	71	82	74	103	54

L'évolution du nombre d'internes au centre hospitalier Jacques-Cœur depuis 2020

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Interne 1^{er} semestre mai à octobre	4	5	3	3	1	3
Interne 2^{eme} semestre nov N à avril N+1	5	3	5	0	2	4
Docteur Junior					1	1
Faisant Fonction d'Interne (FFI)	1	1		4	6	7
DFMS (diplômés étrangers)		1	1	1	1	4
Total	10	10	9	8	11	19

L'engagement régional de soutien au recrutement de chefs de clinique-assistants territoriaux doit trouver une déclinaison significative dans le Cher. Leur recrutement est essentiel pour encadrer les formations de deuxième et troisième cycle.

L'accueil des internes peut être facilité par l'action coordonnée des collectivités locales. Bourges Plus contribue à la construction de logements dédiés sur le site du Bon Pasteur, avec une ouverture prévue pour 2027. L'agglomération met aussi à disposition sa cellule Bourges vie nouvelle pour accompagner les professionnels qui envisagent un ancrage durable dans le Cher.

3.5 Oser la recherche médicale

Les projets de recherche dans lesquels s'insère l'hôpital George Sand (voir A 3.2), éclaireur dans ce domaine, renforcent sa position dans des réseaux professionnels nationaux et internationaux, tout en attirant des praticiens de haut niveau.

C'est un des leviers de la stratégie globale d'universitarisation du territoire de santé

3.6 Accompagner les praticiens à diplômes hors Union européenne

Les praticiens à diplômes hors Union européenne (PADHUE) apportent un soutien précieux pour répondre à la pénurie actuelle. L'hôpital Jacques Cœur s'engage à accompagner ces professionnels dans la validation de leurs parcours, tout en répondant à un enjeu humain et territorial crucial.

Répondre au défi de la santé dans le Cher est immense et impose des réponses de court, moyen et long terme pour sensibiliser les jeunes du Cher aux métiers du soin, accompagner par la formation la transformation des pratiques, attirer et former des étudiants et leur donner envie de rester dans le Cher, intégrer le Cher dans les projets universitaires d'Orléans et Tours, accompagner les internes et les praticiens étrangers, et développer la recherche médicale.

Concernant la première année d'études en santé, Bourges Plus maintient, à dispositif inchangé, la demande d'un accès à une PASS à Bourges. Cette demande est susceptible d'évoluer si la réforme de la première année d'études, fusionnant PASS et LAS se concrétise en 2027.



DÉFI N° 4 : RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA CAPITALE EUROPÉENNE EN 2028

Projet majeur pour Bourges et son agglomération, Bourges Capitale européenne de la culture 2028 (BCEC 2028) se donne pour défi de représenter en Europe les villes à taille humaine et de proposer des solutions inventives, ancrées dans le territoire, pour répondre aux problématiques qui le traversent. Ce titre constitue une opportunité rare de montée en compétences pour et par le territoire, notamment dans les domaines artistiques et culturels, dans le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, les mobilités alternatives. Ce panorama dépasse le cadre de l'enseignement supérieur et de la recherche mais peut suggérer des hybridations utiles.



Le circuit touristique des Nuits lumière se projette sur la façade de l'ENSA

4.1 - Faire rayonner l'ENSA pour Bourges 2028

Dans ce cadre, l'ENSA Bourges (École nationale supérieure d'art) doit jouer un rôle pivot. Elle s'affirme comme un acteur majeur entre les différentes écoles d'art de la région Centre-Val de Loire, que sont l'Ecole supérieure d'art et de design (ESAD) d'Orléans et l'Ecole supérieure d'art et de design Tours-Angers-Le Mans (ESAD-TALM) à Tours.

Dans le cadre de Bourges capitale européenne de la culture 2028, l'ENSA Bourges a été sollicitée pour concevoir et coordonner un événement européen inspiré du modèle EuroFabrique, initié par l'ANDÉA (association nationale des écoles supérieures d'art et de design publiques) en 2022, qui rassemblait, pendant une semaine, des écoles d'art autour des grands enjeux européens.

À travers cette initiative RE-SOURCES, l'ENSA Bourges saisit l'opportunité d'expérimenter de nouveaux formats pédagogiques collectifs et transdisciplinaires, et engage en conséquence une évolution de sa maquette d'enseignement.

RE-SOURCES s'inscrit dans une vision à long terme, fondée sur la coopération internationale, la transition écologique, la création responsable et la professionnalisation des étudiants et étudiantes. Il mobilise l'ensemble de l'école (étudiants et étudiantes, corps enseignant, galerie d'école, équipe technique et administrative), autour d'une ambition commune : former des artistes capables de penser et d'agir dans un monde en mutation.

Ancrer les artistes sur le territoire et développer les industries culturelles

L'agglomération souhaite profiter de cette dynamique pour ancrer durablement les artistes sur son territoire, contribuant ainsi à la création d'une filière autour des industries culturelles et créatives,

véritable levier de développement économique. L'intercommunalité s'engage à accompagner la préprofessionnalisation et la professionnalisation des étudiants et jeunes diplômés de l'ENSA Bourges à travers plusieurs dispositifs, notamment :

- La galerie La Box ;
- Le programme Cépia, Centre de formation des artistes plasticiens intervenants ;
- Les Journées du Son, événement structurant pour la filière.

Une refonte du programme Cépia, prévue dès la rentrée 2025, renforcera encore le rôle de l'ENSA Bourges comme lieu de référence dans la formation continue et la professionnalisation des artistes plasticiens intervenants. Ce dispositif permettra de répondre aux besoins des artistes professionnels souhaitant intervenir dans divers milieux (scolaire, médical, carcéral, etc.), notamment à travers des projets inscrits dans le cadre du CRI (Contributions pour Réinventer les Imaginaires), l'appel à projets de BCEC 2028.

Renforcer la recherche et structurer les partenariats

L'ENSA Bourges porte l'ambition de développer la recherche en art. La structuration de partenariats avec les laboratoires et infrastructures de recherche (Université d'Orléans, Université de Tours, CNRS/Huma-Num, etc.) ainsi que la création d'un troisième cycle viendront renforcer l'attractivité de Bourges dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En parallèle, la création de la chaire CARIS (Culture, Arts, Ingénierie et Société) vient renforcer cette dynamique en explorant les interactions entre technologies, arts et société face aux défis contemporains. Portée par l'INSA Centre-Val de Loire, l'ENSA Bourges et l'Université d'Orléans, la chaire se concentre sur l'intelligence artificielle, la sobriété des ressources, l'accessibilité culturelle, et les évolutions des métiers et formations. S'inscrivant pleinement dans les ambitions de Bourges 2028, elle offre un espace de réflexion et d'expérimentation au service des transformations sociétales. Elle vise également à financer des thèses et à structurer une dynamique régionale autour de ces enjeux.

Innover : l'alternance aussi pour les écoles d'art

L'ENSA Bourges prépare l'ouverture d'une offre de formation en alternance pour 2026, qui sera accessible aux personnes en reconversion professionnelle et viendra renforcer l'attractivité du territoire. Cette formation permettra aux artistes en devenir de bénéficier à la fois des savoir-faire de l'école et de l'émulation générée par l'activité de la Capitale européenne de la culture 2028.

Soutenir la transformation à venir de l'ENSA

Depuis 2012 et la prise de compétence enseignement supérieur par Bourges Plus, l'agglomération a soutenu la pérennité de cette école sous tutelle du ministère de la Culture, d'une part en contribuant annuellement à son fonctionnement, d'autre part par le biais d'investissements massifs (voir A partie 3.3). Ces investissements ont permis d'assurer la poursuite des enseignements grâce à d'importants travaux de sécurisation du bâtiment. L'ENSA Bourges fait désormais l'objet d'un ambitieux projet de réhabilitation pour lequel un transfert de propriété de la collectivité vers l'État est à l'étude. La communauté d'agglomération accompagnera le transfert de ce monument historique appelé à faire peau neuve à partir de 2029. En amont du démarrage de ces travaux et dans la perspective de la capitale européenne, elle suit avec attention la démarche de l'ENSA Bourges qui initie, sous la forme d'une permanence architecturale, une étude de pré-programmation pédagogique et culturelle en actes conçue comme un levier pour "faire école" dans le territoire. Il s'agit de faire émerger le programme par les usagers, d'ouvrir un espace de parole et de co-construction avec les collectivités et les partenaires de l'école, d'ouvrir des chantiers participatifs d'expérimentation et de préfiguration, d'identifier de nouvelles ressources matérielles et des compétences sur le territoire, enfin, de positionner l'ENSA Bourges comme un territoire apprenant et ouvert.

4.2 Offrir un accompagnement professionnel tout au long de la vie pour les artistes et favoriser leur implantation sur le territoire

L'écosystème berruyer et son environnement proche est riche de propositions artistiques émergentes accompagnées dans leur professionnalisation par le réseau d'acteurs locaux.

En parallèle de la mise à disposition de studios de répétition et d'une première expérience de la scène au Nadir, l'Antrepeaux apporte des conseils pour une montée en compétence des groupes, qu'ils soient amateurs ou en phase de professionnalisation. L'Antrepeaux est le partenaire historique du Printemps de Bourges pour la sélection régionale des Inouïs. Les différents espaces de la friche, Nadir, Houlocène, Haïdouc, sont dédiés à l'accompagnement de projets dans les domaines des musiques actuelles et expérimentales, des arts visuels, de la danse contemporaine, de la performance, du théâtre, de la création vidéo, cinématographique, des biomédias et médias contemporains.

De son côté, le Printemps de Bourges est, depuis ses origines, le festival des émergences qui s'affirme avec les Inouïs, un programme de repérage et d'accompagnement à la professionnalisation des talents émergents.

S'appuyant aussi sur les réseaux Métiers culture, structure experte des enjeux d'emploi, de formation et de montée en compétences dans le secteur culturel et Devenir.art, réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire, des propositions émergent pour compléter l'accompagnement à l'installation, la professionnalisation et la mise à disposition de ressources pour les artistes et professionnels de l'économie de la culture. Elles seront structurées autour de l'Epicentre, espace de création, d'ateliers, matériel et technologies, permettant d'appréhender la question de la formation tout au long de la vie, et de la Cité européenne des artistes, projet majeur de l'année capitale européenne, ouvrant durablement vers les réseaux européens.

Les hybridations doivent rester fécondes avec les établissements d'enseignement supérieur, dont sont issus nombre des acteurs de ces projets, et avec les laboratoires de recherche. La résonance est notamment évidente avec le programme pédagogique développé par l'ENSA en direction de ses étudiants pour la préparation de Bourges 2028.



Les iNOUiS du Printemps de Bourges

4.3 Tirer profit de Bourges Capitale Européenne de la Culture pour développer les formations aux métiers de la culture, du tourisme et de l'hôtellerie-restauration

Elargir l'offre de formation dans les métiers de la culture

Avec son bachelor « événementiel, culture et médias » ouvert en 2024, l'Estacom apporte une réponse aux besoins actuels et à venir de la Capitale européenne de la culture 2028. Il délivre, après une formation de trois ans en alternance (la première année peut être suivie sous statut étudiant classique), un diplôme de niveau Bac +3, permettant à son titulaire de viser des métiers dans les domaines de l'événementiel et de la culture : chargé de projet, coordinateur, chargé de logistique, organisateur d'événements, chargé de service culturel ou artistique. Ce bachelor offre une capacité de 24 places par promotion, capacité qui peut être doublée si le nombre de candidatures le justifie.

Hors de l'agglomération, Les Formations d'Issoudun font partie du paysage professionnel territorial. Implantées depuis 1989 à Issoudun, ville de la « matrice » de Bourges 2028, elles forment les professionnels des métiers de la production musicale, fédérant une communauté unique avec plus de 1500 anciens stagiaires, 70 intervenants professionnels et un réseau de 1200 entreprises. Les formations proposées donnent accès à des titres enregistrés au registre national des compétences professionnelles (RNCP) jusqu'à des niveaux bac + 3 (niveau 6).

Répondre aux besoins à venir en matière d'accueil des touristes, d'hôtellerie et de restauration

La réussite de la Capitale européenne de la Culture 2028 repose sur la capacité de la ville de Bourges et de son agglomération à absorber un flux massif de touristes auxquels il faudra être en mesure de proposer un accueil digne de ce titre de renommée internationale.

Cela passe d'abord par une offre d'hôtellerie et de restauration accrue (un complément de 530 lits en hôtellerie traditionnelle est d'ores et déjà prévu), mais aussi par la formation des professionnels qualifiés pour en assurer le fonctionnement. Si la formation dans ce secteur peut relever de l'enseignement supérieur, elle concerne aussi, et surtout, les formations de niveau bac et infra bac. Ce niveau de formation technique est particulièrement attendu par les professionnels. Il englobe les arts de la cuisine, les arts du service et la sommellerie, et impliquera un travail en étroite collaboration avec le lycée Jacques-Cœur désormais doté d'un plateau technique refait à neuf, mais aussi l'IFA, le Greta Centre-Val-de-Loire, l'AFPA.

D'ici 2028, le territoire sera confronté au vieillissement de ses guides touristiques et à une diminution de leur nombre. Une licence professionnelle de guide-conférencier est utilement envisagée par l'université d'Orléans à Châteauroux pour 2025 pour renforcer les effectifs. Qu'ils soient jeunes ou expérimentés, ces guides devront maîtriser plusieurs langues et être capables d'assurer des prestations classiques mais aussi des visites thématiques attractives et innovantes.

Cette offre nécessitera le renforcement des compétences linguistiques de ces professionnels, mais aussi des commerçants, restaurateurs, hôteliers, responsables de chambres d'hôtes et agents des services publics (musées, accueil en mairie, police municipale, chauffeurs de bus...), qui devront être formés aux langues étrangères et aux codes relationnels adaptés à un public international. L'IMEP (Institut coMmunautaire d'Education Permanente) est un acteur à mobiliser pour cette montée en compétence linguistique.

Bourges, capitale européenne pour 2028 est une opportunité pour réaffirmer le rayonnement et l'avenir à Bourges de l'ENSA et l'ancrer dans des partenariats universitaires et de recherche. C'est aussi le temps, comme sur les autres pôles de spécialité, d'amplifier les synergies entre enseignement initial, émergence de l'apprentissage, cursus de spécialisations post-diplôme et formation tout au long de la vie ... voire reconversions professionnelles.

DÉFI 5 : UN TERRITOIRE DE DÉFENSE

Loin des frontières, Bourges a été choisie par Napoléon III pour être le siège des entreprises d'armement. Cet ancrage séculaire marque le territoire et son économie.

Aujourd'hui, Bourges accueille trois établissements du ministère des armées : dans le champ de la formation, les Ecoles militaires de Bourges - intégrant elles-mêmes le lycée préparatoire militaire technique - et le Centre de formation de la défense (voir encadré partie A 3.1) ; dans le champ de la recherche et des technologies, la direction générale de l'armement techniques terrestres. A ces trois établissements s'ajoute, aux portes de l'agglomération, la base aérienne stratégique d'Avord.

Bourges est aussi le siège de deux majors de l'industrie de défense, MBDA et KNDS. Ces deux entreprises industrielles, leurs filiales et leurs sous-traitants sont dans une phase d'accélération de leurs chaînes de production et de leurs investissements et, partant, de leurs recrutements.

Dans le bassin d'emploi de Bourges qui compte 50 000 actifs, on estime à 5000 les agents civils et militaires du ministère des armées et à plus de 6000 les salariés des entreprises de l'armement et leurs sous-traitants directs. Bourges s'affirme régionalement comme le cœur du territoire de défense.

Dans le domaine industriel, les besoins en ingénieurs sont cruciaux. MBDA, par exemple, annonce le recrutement de 150 ingénieurs par an. Le recrutement est national. Techniciens supérieurs, opérateurs, parfois très spécialisés, sont aussi recherchés.

5.1 Des liens à renforcer avec les établissements d'enseignement supérieur berruyer

Peu d'ingénieurs formés à Bourges sont ensuite embauchés chez les majors de la défense (11 diplômés de l'INSA entre 2020 et 2024). Ce relatif éloignement mériterait d'être comblé : inscription dans les instances de gouvernance de l'INSA, projets de recherche conjoints, accueil d'alternants, élaboration de chaires spécialisées pourraient être des pistes à travailler par les parties concernées.

Pour les niveaux bachelor ou techniciens supérieurs, les coopérations avec l'IUT d'une part, avec le pôle de formation des métiers de l'industrie, d'autre part, sont importantes et installées.

En complément des deux BTS « conception des processus de réalisation des produits » et « maintenance des systèmes » et de la licence professionnelle « Conception et amélioration de processus et procédés industriels », une seconde licence professionnelle « maintenance des systèmes industriels » ouvre à Bourges en septembre 2025 au pôle de formation des métiers de l'industrie. Ces formations post-bac s'ajoutent à des formations de niveau bac présentes elles aussi sur le site de Lahitolle. La question immobilière pour répondre à la montée en charge de l'ensemble de cette offre devra être suivie avec attention.

5.2 Défense et pôles technologiques

Les interactions entre les pôles technologiques berruyers et les industries de défense sont d'intensité variable.

Le CETIM avec notamment le programme Printing Bourges (transfert de technologie de la fabrication additive dans le tissu des PMI) est directement intégré dans l'entreprise MBDA.

La mobilisation des ressources du campus pyrotechnie par les industriels locaux pourrait être plus affirmée. Le renforcement des liens campus/industriels fait partie des défis à relever pour la pérennité et le rayonnement national du campus. L'engagement du CEA est susceptible de renforcer la dimension stratégique de ce campus et de faire le lien avec le campus cyber, aujourd'hui principalement orienté vers les entreprises et administrations civiles.

5.3 Recherche et innovation

Le partenariat entre le Centre des industries de défense de Bourges Plus et les établissements du ministère des armées est réaffirmée par le moyen d'une convention établie fin 2025. Elle permet d'asseoir les collaborations dans le domaine de la détection des projets innovants et du concours Defstart.



Remise des prix du concours DEFSTART

Vingt ans après l'effondrement de l'industrie de défense berruyère, les nouveaux besoins de recrutement se sont imposés, d'abord pour répondre aux départs à la retraite et à la perte d'expertise qui en découlait, aujourd'hui pour remplir les missions attendues par l'Etat et l'Europe. Ce temps doit être saisi pour renforcer les liens entre les industries de défense, d'une part, le tissu d'enseignement supérieur et les pôles technologiques berruyers, d'autre part, de façon à en assurer le développement et garantir leur pérennité.



C) L'insertion du projet de l'agglomération berruyère dans le schéma régional de l'enseignement supérieur, recherche et innovation du Conseil régional Centre-Val de Loire

Le schéma de la région Centre-Val de Loire, décliné en cinq ambitions et 25 actions, a vocation à se déployer sur tout le territoire régional et donc dans l'agglomération de Bourges. Ce présent document met en avant les actions qui trouvent un écho particulier à l'échelle berruyère. Le travail à venir consistera à concrétiser et à faire émerger de nouveaux projets, encore non identifiés ou non pensés à ce stade.

AMBITION 1 : FAIRE DU TERRITOIRE UN TERRITOIRE PLEINEMENT ACCUEILLANT POUR LES ÉTUDIANTS

L'agglomération de Bourges souhaite renforcer son attractivité en offrant aux étudiants un environnement de vie équilibré et dynamique, à la fois académique, social et culturel. Dans cette optique, plusieurs projets sont développés pour répondre aux besoins variés des étudiants, en leur fournissant des infrastructures et des services adaptés à leurs attentes. Bourges Plus s'appuie tout particulièrement sur l'INSA Centre-Val-de-Loire, désignée par le rectorat comme interlocuteur privilégié, à vocation fédératrice, pour concevoir et porter les projets d'animation de la vie étudiante.

Observer pour prévenir la précarité étudiante

Un observatoire de la vie étudiante sera utile pour partager avec les jeunes sur les besoins des jeunes. Il doit en particulier contribuer à prévenir et endiguer la précarité étudiante.

Créer un lieu ressource pour les étudiants et les jeunes

Le projet principal pour la vie étudiante est la création d'un lieu central de ressources, la maison de l'étudiant, en partenariat avec Info Jeunes et en mutualisation avec le tiers lieu jeunesse. Ce projet structurant se décline en trois axes principaux :

- Accès aux droits et à l'information : un guichet unique sera mis en place pour faciliter l'accès des étudiants aux services liés à l'emploi, au logement et à la mobilité
- Formation et orientation : des outils innovants comme la réalité virtuelle et des espaces de coworking seront utilisés pour soutenir les étudiants dans la définition de leurs projets professionnels
- Soutien à l'engagement associatif : le lieu mettra à disposition des espaces dédiés aux projets associatifs et citoyens.

Située en centre-ville, la maison de l'étudiant renforcera les liens entre la ville et ses étudiants, tout en leur offrant un ancrage solide dans la vie locale et associative. La nouvelle fédération des associations étudiantes en sera un interlocuteur privilégié. Ce projet sera également un espace inclusif, visant à soutenir tous les jeunes, quelles que soient leurs situations, et à favoriser l'engagement citoyen.

Permettre la fête et la vie nocturne

« On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans ». Souvent très mûrs, financièrement autonomes et prenant au sérieux leur projet personnel, les jeunes doivent aussi pouvoir trouver dans la ville l'occasion de la fête, sans mettre leur santé en danger et la ville en émoi. Le tiers lieu pour les étudiants et les jeunes permettra de capitaliser sur l'expertise locale de l'Etat sur les jeunes et la fête, reconnue par le comité interministériel du même nom. Il pourra être un contributeur actif d'une charte de la nuit qui manque à Bourges aujourd'hui.

Accompagner le financement des initiatives en faveur des étudiants

Pour soutenir les initiatives en faveur des étudiants, la région a mis en place les fonds régionaux AVEC (Aide à la Vie Étudiante et à la Coopération). Bourges Plus et l'INSA Centre-Val-de-Loire ont un rôle central dans la gestion de ces fonds, notamment pour les projets inter-établissements, afin d'assurer une répartition équitable et efficace de ces ressources.

L'usage de ces fonds pourrait être optimisé en élargissant ce regard collectif à la gestion des fonds CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus), sous la coordination du CROUS et avec le soutien de Bourges Plus. Cela permettrait de soutenir des projets collaboratifs et d'éviter les duplications tout en renforçant la synergie entre les établissements et initiatives étudiantes.

Bourges Plus complète ces deux sources de financement avec un apport qui a vocation à être ajusté pour accompagner prioritairement les projets étudiants issus de la maison de l'étudiant (voir aussi partie A 3.3).

Valoriser l'engagement des jeunes

Certaines initiatives associatives étudiantes, comme les cordées de la réussite ou les services civiques, incarnent des valeurs de solidarité qui méritent un soutien particulier. Elles sont valorisées dans certains cursus universitaires. De son côté, Bourges Plus et ses structures de coopération portent le projet de partage des apprentissages au bénéfice de la transition écologique



Le futur complexe sportif universitaire de Lahitolle



Internat du Crous



Services de santé universitaire de l'IUT

(rendez-vous de l'eau, formations au compostage, recettes de cuisine, mobilités douces ...) et les promeuvent auprès des étudiants.

Le conseil de développement de Bourges Plus, qui inclut un collège étudiant, offre également une opportunité de représentation des jeunes, facilitant ainsi la mise en place de projets cohérents et en phase avec leurs préoccupations.

Ouvrir le gymnase universitaire

Attendu de longue date pour répondre aux besoins pédagogiques de l'INSA, cofinancé par la région, le département et Bourges Plus, le gymnase universitaire de l'agglomération berruyère sera livré au début de l'année 2026. Il sera affecté prioritairement aux besoins de l'INSA, aux autres établissements universitaires et aux associations sportives étudiantes. Des contacts sont pris avec l'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Bourges pour compléter les besoins de ses élèves. Les créneaux restants seront proposés à la vie sportive locale selon un mode de gestion qui reste à stabiliser.

Construire une résidence Prosanté

Le projet de résidence Pro Santé, projeté sur le site du Bon Pasteur, vise à renforcer l'attractivité du territoire en proposant des logements pour les étudiants en santé, notamment les internes en médecine. Ce projet de 20 logements répond à un appel à manifestation d'intérêt régional, avec le soutien financier de places par le département, l'agglomération. Il s'inscrit dans un projet plus large de résidences jeunes actifs bénéficiant d'un financement communautaire.

Accompagner les besoins de logement et de restauration universitaire

Pour répondre aux défis de logement et de restauration des étudiants, il serait nécessaire de remettre en place un observatoire du logement étudiant pour suivre les indicateurs tels que l'accès au logement public, le coût moyen des loyers, ou encore le temps de recherche de logement. Ces indicateurs aident à anticiper les besoins futurs, notamment à l'approche de l'événement Bourges 2028, afin d'éviter les tensions sur le marché du logement étudiant. Une régulation de l'ouverture des meublés saisonniers de tourisme (de type AirBnB) est à l'étude conjointement entre ville de Bourges et Bourges Plus.

Concernant la restauration, l'augmentation du nombre d'étudiants sur le site de Lahitolle invite le CROUS et les établissements à une meilleure coordination. Elle devrait permettre d'ajuster les horaires d'ouverture du restaurant d'une part, de pause méridienne dans les enseignements, d'autre part, pour élargir le nombre de bénéficiaires de la restauration universitaire. Une fois acquise cette optimisation de l'existant, le besoin d'extension du restaurant méritera d'être évaluée.

Structurer le réseau de bibliothèques universitaires

Cinq bibliothèques universitaires sont présentes à Bourges : celle de l'ENSA, en centre ville, avec un fonds très spécifique ; celle de l'INSA au dernier étage de la salle d'armes ; celles de l'université d'Orléans à l'IUT, à l'INSPE et au campus de Bourges de la faculté de droit. Une optimisation des moyens dédiée semble possible et souhaitable.

Avoir une attention particulière pour la santé des étudiants

Le service de santé universitaire de l'université d'Orléans est désormais accessible, par convention, aux élèves ingénieurs de l'INSA Centre-Val-de-Loire et de façon imminente à ceux de l'ENSA. Cette avancée laisse cependant encore les étudiants d'autres établissements sur le bord de la route, avec, notamment, des enjeux de santé psychique mal résolus.

Dans un contexte de rareté de l'offre, la stratégie passe par l'optimisation de l'usage des ressources existantes, service de santé



universitaire, centre de santé sexuelle, maison des adolescents, centres d'addictologie, hôpitaux.

Mieux porter attention aux étudiants étrangers

La fragilité des jeunes étrangers dans l'enseignement supérieur ne doit pas être négligée : veiller à leur bon apprentissage du français pour leur permettre des interactions plus riches, proposer des parrainages et accueils en familles, assurer l'accès aux soins et la multiplication des lieux d'écoute, dynamiser l'animation de la vie étudiante.

Prolonger l'engagement en faveur de la mobilité

La réussite en toute sécurité de la vie et des soirées étudiantes ainsi que l'accès aux manifestations organisées sur le territoire suggèrent de promouvoir et renforcer les réponses aux besoins de retour tardif. La promotion des services proposés par Agglobus doit s'inscrire dans le temps auprès des associations étudiantes. Une réflexion sur l'extension des périmètres de mobilité, répondant notamment aux flux étudiants (et salariés) entre Bourges et Vierzon sera initiée.

Par ailleurs, Bourges Plus souhaite faire des sites universitaire Lahitolle et Turly des laboratoires de transitions vers les mobilités douce en développant les dessertes en bus, vélo et auto-partage

L'apprentissage comme un des leviers pour lutter contre la précarité étudiante

Même si tous n'y ont pas accès, l'extension de l'apprentissage dans de nouveaux parcours d'études supérieures mérite d'être encouragé pour solabiliser les jeunes pendant leurs études. A Bourges, l'actualité concerne les études d'art et de nouveaux départements à l'INSA.

Enjeux à partager :

- *l'observation de la vie étudiante pour prévenir la précarité*
- *la pérennité des financements pour la maison de l'étudiant et le tiers lieu jeunesse*
- *une charte de la nuit à Bourges : pas de vie étudiante sans vie nocturne.*
- *la coordination des soutiens financiers aux projets des étudiants*
- *le financement durable d'une mission au service des projets d'engagements initiés par les jeunes*
- *l'optimisation de la valorisation du gymnase universitaire*
- *l'ouverture de la résidence Prosanté*
- *la coordination entre établissements et CROUS pour un élargissement des accès à la restauration universitaire ; évaluer la pertinence d'une extension du restaurant à Lahitolle*
- *la réactivation d'un observatoire du logement étudiant*
- *la régulation des meublés de tourisme pour contenir la tension sur le marché du logement étudiant*
- *l'optimisation des moyens humains pour les bibliothèques universitaires, en maintenant l'accès aux ressources documentaires*
- *le partage des ressources médicales et para-médicales au bénéfice de la santé des étudiants*
- *une attention particulière à l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux et ultra-marins*
- *la mobilité en toute sécurité et résolument engagée vers les alternatives à l'autosolisme*
- *l'apprentissage comme un des leviers pour lutter contre la précarité étudiante*

AMBITION 2 : DÉVELOPPER LES APTITUDES ET COMPÉTENCES POUR PRÉPARER NOS JEUNES AU MONDE DE DEMAIN

L'adaptation des formations aux besoins de demain est un enjeu essentiel pour le territoire berruyer. L'objectif est de garantir aux étudiants une formation de qualité, en phase avec les exigences du marché du travail et les grandes transitions en cours : écologique, numérique et sociétale. Cela passe par une offre de formation diversifiée, accessible et innovante, qui répond aux attentes des étudiants comme des employeurs.

Lutter contre l'échec

Les trop faibles taux de passage en deuxième année de droit, les fragilités personnelles perçues par les formateurs des différents établissements alertent sur les risques d'orientation par défaut dans un territoire qui ne peut offrir une gamme complète de formations.

Lutter contre l'échec peut alors être faciliter le départ pour trouver des études à sa mesure. C'est une alternative que le territoire doit assumer.

Enfin, le renforcement du lien social permis par le développement des réseaux étudiants, l'élargissement du service de santé étudiant et la lutte contre le décrochage à l'université devront converger pour éviter l'échec.

Bourges Plus exprime son intérêt pour que le plan d'action concerté entre la région et le rectorat pour repérer les jeunes en risque de décrochage, accompagner la remédiation ou la réorientation prenne toute sa mesure dans le Cher. Les programmes d'accompagnement à la réussite de l'IUT en font partie.

Structurer des parcours pour rendre les études longues plus accessibles et renforcer la formation d'ingénieurs

La montée en compétence, en études ou en cours d'emploi, est un enjeu majeur pour le territoire pour répondre au défi démographique développé dans le défi 2. Elle doit inspirer les réflexions sur le prolongement d'études après les BTS.

En particulier, l'objectif d'augmenter de 20 % le nombre d'ingénieurs formés aux échelon national et régional va demander une mobilisation forte. L'INSA Centre-Val-de-Loire proposera des passerelles permettant à des étudiants disposant d'un BTS de poursuivre leurs études comme élèves-ingénieurs (année propédeutique). Un programme Horizon Europe sur la diversité de genre et la diversité des milieux sociaux d'origine des étudiants est en cours de développement. Par ailleurs, l'INSA a affiché auprès de la commission des titres d'ingénieurs (CTI) son intention d'ouvrir à l'apprentissage deux nouveaux diplômes, rendant aussi plus accessibles ces parcours. Enfin, un nouveau département génie civil durable était envisagé, prenant appui sur les investissements portés au contrat de plan Etat-Région, d'ici 2028. Cette proposition devrait évoluer pour mieux prendre en compte la complémentarité régionale de l'offre et les besoins locaux sans pour autant trahir la confiance des collectivités locales engagées dans cette nouvelle tranche d'investissement.

Favoriser les rencontres étudiants-entreprises

Le soutien à des événements dédiés, tels que des forums de recrutement, des jobs-dating ou des hackathons thématiques, renforce la connexion entre les étudiants et les employeurs locaux. Déjà développées dans les métiers de l'aéronautique et de la défense ou dans les métiers des services et du soin, ces événements pourraient cibler de nouvelles filières comme la cybersécurité, la santé ou les industries culturelles.

Affirmer des pôles de spécialité

Pour assurer la pérennité du maillage universitaire dans des territoires démographiquement fragiles, la stratégie de l'université d'Orléans, confortée par les préconisations du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, est de spécialiser les licences sur chacun des sites universitaires et d'accompagner par ce moyen la montée en gamme vers les masters et l'ouverture à la recherche.

Ainsi, le pôle STAPS se spécialise dans l'analyse de la performance sportive. Le master de sciences doit garder son originalité nationale dans la mesure, la métrologie et le contrôle de la qualité. Une réflexion partagée sur une éventuelle spécialisation thématique de la licence de droit a été ouverte entre Bourges Plus et l'université d'Orléans. Enfin, la même démarche pourrait être réinitiée pour l'antenne de l'INSPE, alors même que sa coloration arts plastiques qui faisait sa spécificité a disparu il y a quelques années.

Le développement des cursus en pyrotechnie concerne de façon transversale l'IUT (dans les deux départements « génie mécanique et productique » et « mesures physiques »), l'INSA et la formation continue au sein du campus pyrotechnie. L'ouverture d'un département génie civil durable à l'INSA de Bourges va de même permettre de fédérer et spécialiser davantage le territoire sur ces expertises de pointe. Ces formations seront soutenues par des partenariats industriels et des investissements dans des équipements de pointe, confrontant les étudiants à une expérience pratique.

Les liens entre les établissements et centres de formation d'enseignement supérieur et le pôle des industries de défense méritent d'être renforcées, comme évoqué dans le défi 5.

Plusieurs façons d'accéder aux études de médecine

L'ensemble des projets concernant la santé ont été développés dans le défi 3. Ils vont de la sensibilisation des lycéens aux métiers de la santé à la validation des diplômes des praticiens à diplôme hors union européenne, de la montée en compétence des professionnels paramédicaux à la création d'une résidence ProSanté pour l'accueil des internes, de la consolidation d'une première année de santé dans le Cher dans le cadre rénové des études de santé au développement de la recherche. Ces initiatives incluent des programmes de mentorat et des collaborations avec des hôpitaux régionaux et locaux pour offrir des opportunités de stage et d'apprentissage clinique.

Le défi spécifique de l'ouverture à Bourges d'une première année sur le mode PASS en coopération étroite entre les deux universités d'Orléans et de Tours pourrait, si la fusion des cursus LAS et PASS est confirmée, évoluer. Avec la région, Bourges plus demande que les universités de Tours et Orléans disposent pour cela d'un socle de moyens de la part de l'Etat.

Former dans le domaine agricole et agronomique

C'est jusqu'ici un impensé d'une grande région agricole : former les cadres de la transition agricole et rurale. L'ambition d'ouverture d'un bachelor en agriculture au lycée agricole vise à répondre aux enjeux du secteur agricole et para-agricole et à développer une formation locale adaptée aux besoins du territoire dans un contexte de transitions. Après l'ouverture d'une licence professionnelle en apprentissage sur la gestion et le pilotage des entreprises du paysage à la rentrée 2025, le lycée travaille aujourd'hui notamment à une deuxième licence autour de la gestion de l'eau et ambitionne de prolonger son cursus sur les risques en agriculture avec l'ouverture d'un master. Cette ambition du lycée agricole du Subdry a impulsé une mise en réseau des lycées régionaux pour le développement des enseignements supérieurs. Une possible coopération reste à confirmer avec les Instituts Agro dans une perspective de formation d'ingénieur. Bourges Plus réaffirme tout son intérêt pour ce projet. Comme le rappelle le schéma régional, une telle opportunité manque en région Centre-Val-de-Loire.

Pour l'ENSA, réaffirmer une belle ambition

Après quelques années de doute, l'avenir de l'ENSA a été clarifié et conforté. Le dialogue entre l'Etat et le bloc local devra permettre de redonner à l'Etat toute liberté dans l'aménagement du bâtiment de l'école. Le calendrier de réhabilitation devra faire l'objet d'engagements de la part de l'Etat. Les projets de l'ENSA, ouvert à l'apprentissage, la recherche et la professionnalisation des artistes sont décrits dans le défi 3 et leur ancrage dans le tissu local soutenu par Bourges Plus.

Pour un territoire, accueillir une école nationale supérieure d'art est une fierté et Bourges a largement valorisé l'écosystème culturel qui en découle dans le projet de capitale européenne de la culture. Cette



fierté, c'est aussi celle d'un territoire et de sa population qui savent et qui acceptent que l'art dérange. C'est à cette condition que le lien entre l'école, ses étudiants, ses anciens étudiants et le territoire est fécond.

Assurer la qualité d'accueil des installations universitaires

Les bâtiments du département "mesures physiques" et "qualité logistique industrielle et organisation" datent du début des années 1990 et ne garantissent plus aujourd'hui le confort thermique et la sobriété énergétique attendus des institutions et des usagers. Une reprise des enveloppes extérieures de ces bâtiments et une mise à niveau des performances énergétique devront être envisagées au prochain CPER.

Partager les compétences et favoriser l'adoption d'innovations pédagogiques

Grâce à sa plateforme de plateforme de jumeaux numériques, l'IUT dispose d'un outil pour proposer des formations autrement. Cet outil mérite d'être valorisé pour sensibiliser à l'innovation pédagogique dans les différents établissements d'enseignement supérieur et de formations. Le campus pyrotechnie, par exemple, entend faire de la réalité virtuelle un élément différenciant de son offre de formation.

Plus largement, l'intelligence artificielle va s'inviter dans le champ de la formation.

Bourges Plus propose d'initier des échanges inter-établissement à l'occasion d'ateliers de travail, notamment sur l'impact de l'intelligence artificielle sur les formations. Ces initiatives favoriseront le partage de ressources et de connaissances entre les différents acteurs de l'enseignement supérieur et permettront de faire évoluer en continu l'offre universitaire.

Anticiper les enjeux du monde

Les disciplines de sciences de la vie, sans être totalement absentes à Bourges, restent dispersées (formations sanitaires et sociales, STAPS, agriculture). Elles sont très discrètes (pour ne pas dire absentes) dans les maquettes pédagogiques de l'INSA. Or les grands enjeux environnementaux ne se résument pas aux enjeux énergétiques et climatiques mais embrassent aussi les questions de biodiversité et d'impact sur le vivant. Il pourrait y avoir un sens à s'emparer collectivement de la question de l'émergence d'un pôle de compétence au service des différents cursus d'enseignement supérieur et/ou de structurer durablement des partenariats avec des pôles de compétence ancrés dans des territoires voisins. Aujourd'hui au bénéfice des entreprises, la convention en cours entre Bourges Plus et le pôle de compétitivité Vegepolys est une amorce en ce sens.

Enjeux à partager :

- décliner dans le Cher le plan d'actions de la région et du rectorat en faveur de la lutte contre le décrochage
- multiplier les passerelles permettant de passer de formations courtes à des formations longues avec une attention particulière à la diversité des recrutements
- spécialiser l'offre en licences et masters pour asseoir la pérennité de l'offre locale
- nourrir les initiatives des lycées pour le prolongement des formations post-BTS
- contribuer à l'objectif d'atteindre 20 % d'ingénieurs en plus en région Centre-Val-de-Loire
- réussir l'ouverture d'un nouveau département à l'INSA dans le calendrier annoncé (rentrée scolaire 2028)
- encourager le développement des relations entre l'INSA et les industries de défense et ouvrir un diplôme d'établissement « sécurité en milieu pyrotechnique »
- multiplier et thématiser les événements entre étudiants et entreprises
- développer le pôle agronomique en lien avec le projet de territoire de Bourges Plus
- rester à l'écoute des besoins de croissance du Centre de formation des métiers de l'industrie
- dans le cadre de l'évolution des études de santé, assurer durablement l'accès dans les meilleures conditions de réussite à une première année de santé à Bourges
- promouvoir les formations préparatoires aux concours de la fonction publique, à l'image de la prépa-talent POSSEM (Politiques publiques sanitaires, sociales, médico-sociales et de l'emploi)
- obtenir les financements pour la nécessaire rénovation des bâtiments «mesures physiques» et «qualité logistique»de l'IUT

- assurer le dialogue avec l'Etat pour solidifier le calendrier de réhabilitation de l'ENSA
- inviter les Berruyères et les Berruyers, au côté de la communauté éducative de l'ENSA, à nourrir la permanence architecturale à l'école pendant l'année 2025-2026 pour faire de cette réhabilitation un projet de territoire
- accompagner l'ouverture à l'apprentissage à l'ENSA
- innover par la mutualisation des expériences pédagogiques innovantes et des programmes entre les établissements
- expertiser l'intérêt de rassembler et structurer des compétences autour des sciences du vivant

AMBITION 3 : POSITIONNER NOS LABORATOIRES AU PLUS HAUT NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

Double pôle universitaire avec la présence de l'université d'Orléans et de l'INSA, le site de Bourges doit avoir l'ambition de s'inscrire dans les réseaux de recherche nationaux et européens.

Le renforcement des moyens de recherche

L'engagement initial du CPER pour le développement et le regroupement des laboratoires de l'INSA Centre-Val-de-Loire aujourd'hui disséminés à Bourges sur plusieurs sites se limitera, faute d'une enveloppe suffisante, à l'aménagement d'une salle de gestion de crise cyber. L'ambition de regrouper ces laboratoires pour rendre la recherche plus visible sur le territoire méritera d'être reprise dans de prochains rendez-vous contractuels avec l'Etat. De son côté, la spécialisation du cursus de STAPS sur la performance sportive doit s'accompagner de moyens de recherche.

La présence de doctorants est un levier déterminant pour accroître la production scientifique et faire le lien avec les partenaires locaux, privés et publics. Elle renforce en conséquence l'attractivité des postes d'enseignants-chercheur. L'analyse doit être partagée sur les moyens de séduire les futurs doctorants pour qu'ils répondent aux offres locales.

A l'écoute des établissements et en coopération avec la région, Bourges Plus se propose de mieux structurer son intervention dans le champ de la recherche pour la rendre plus efficiente et plus visible.

La coopération inter-établissement

Le coût de certains matériels de laboratoire et de leurs locaux d'accueil incite à en partager l'usage entre laboratoires. C'est aussi une opportunité pour inspirer des projets communs. Ce constat de bonne économie collective aura besoin des chercheurs eux-mêmes pour vivre.

En ce sens, il faut souligner la récente convention de coopération territoriale entre les universités de Tours et d'Orléans et l'INSA Centre-Val de Loire

La chance d'accueillir des antennes d'organismes nationaux de recherche, antenne de l'INERIS et site INRAe Osmoy-Avord, doit être pleinement valorisée. Leur intégration dans les réseaux académiques et à l'occasion de différents événements peut encore être renforcée avec un double bénéfice : territorial d'abord, ces instituts jouant un rôle clé dans la recherche environnementale et agricole et contribuant ainsi à la durabilité du territoire ; institutionnel ensuite, la valorisation des antennes de recherche étant une condition pour conforter leur permanence sur le territoire.



Salle de gestion de crise cyber à l'INSA



L'accord-cadre en cours de définition entre l'INSA Centre-Val-de-Loire et l'INERIS et la convention signée entre l'INSA et l'INIA sont à ce titre d'excellentes nouvelles.

L'ambition européenne

La réussite des laboratoires en réponse aux appels à projets peut-être confortée par une coopération renforcée et le soutien de la cellule Europe - recherche

La mise en valeur de la recherche hospitalière

La structuration des projets de recherche à l'hôpital George Sand et au centre hospitalier Jacques Cœur contribue à l'universitarisation du territoire de santé. Ces projets incluent des études cliniques et des recherches translationnelles, visant à améliorer les soins de santé et à développer de nouvelles thérapies.

La recherche comme une culture locale

Les engagements multiples de Bourges et Bourges Plus dans des programmes de recherche et en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur ont été décrits au A 3.2. Ils seront maintenus et si possible renforcés.

Enjeux à partager :

- *le bon aboutissement des investissements prévus au CPER 2021-2027 et une nouvelle tranche à négocier pour rendre plus visible la recherche à l'INSA*
- *faire se rencontrer appels à projets de recherche régionaux et laboratoires berruyers*
- *intérêt à évaluer d'une politique communautaire de soutien aux travaux de recherche, à structurer en lien avec la région*
- *l'enjeu collectif de l'accueil de doctorants*
- *la mise en valeur des travaux de recherche hospitalière*
- *culture, recherche et innovation : la chaire CARIS à faire rayonner pour accroître son influence dans les secteurs culturels et scientifiques*
- *la valorisation des antennes des instituts nationaux, INRAe, INERIS et INIA*
- *la montée en puissance des liens avec la cellule régionale Europe-recherche*

AMBITION 4 : S'APPUYER SUR LA RECHERCHE POUR STIMULER L'INNOVATION

L'innovation et l'entrepreneuriat accompagnent le développement économique du territoire. Favoriser la création d'activités nouvelles et soutenir les initiatives étudiantes et entrepreneuriales permet d'assurer une insertion professionnelle dynamique et de stimuler l'économie locale.

Faire se rencontrer les excellences locales avec les domaines prioritaires régionaux

La stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligent, outil institutionnel du dialogue avec l'Union européenne, retient un nombre limité de domaines prioritaires de spécialisation qui font peu ou pas écho aux domaines d'excellence des entreprises berruyères.





Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
de Bourges-Le Subdray

Les domaines prioritaires de spécialisation de la région Centre-Val de Loire

- *Métreologie et ingénierie environnementales pour la préservation et la gestion durable des ressources naturelles*
 - *Filière du médicament : de l'innovation thérapeutique à la transformation industrielle*
 - *Biotechnologies et services pour une cosmétique écoresponsable et personnalisée*
 - *Composants et sous-systèmes pour l'optimisation et la gestion du stockage de l'énergie*
 - *Technologies de l'information et de la communication et services pour le tourisme patrimonial*
- A ces domaines prioritaires de spécialisation s'ajoutent deux mesures « horizontales »
- *Favoriser la transition industrielle grâce à la mise en œuvre d'une approche multi-matériaux*
 - *Favoriser la transition agro-écologique de l'agriculture et de la forêt en s'appuyant sur la coopération entre les organismes de recherche, d'enseignement et de formation et les acteurs de la profession agricole et forestière*

Ce constat pourrait évoluer, notamment à l'aune d'un engagement régional réaffirmé sur la thématique de la défense.

Dans le cadre de son schéma régional, la région rappelle en effet le caractère structurant du choix de ces domaines prioritaires mais aussi sa volonté d'en faire un outil « itératif et dynamique ». Bourges Plus, en lien avec les acteurs académiques et économiques locaux, s'impliquera dans cette réflexion.

Faire vivre les plateformes technologiques des laboratoires universitaires au bénéfice des entreprises du territoire

Soutenues par les acteurs publics, inscrites dans le programme « Territoires d'industrie », les plateformes technologiques de l'INSA et de l'IUT doivent être considérées comme des atouts au service des entreprises. Elles sont aussi un argument pour susciter l'intérêt des entreprises pour les établissements d'enseignement supérieur (voir A 3.2). On peut rappeler, par exemple, le centre de crise cyber de l'INSA ou la plateforme robotique de l'IUT.

Il faudra suivre l'ambition de l'INSA de développer une plateforme technologique dédiée à la recherche et aux partenariats industriels.

Valoriser et pérenniser le réseau des centres techniques, à la charnière entre laboratoires de recherche et entreprises

Avec ses 37 collaborateurs à Bourges, le CETIM est plus important des centres techniques du territoire. Pourtant, cette implantation reste modeste au regard des 1100 collaborateurs du CETIM de part le monde. La réorganisation du centre, avec la perte d'un interlocuteur de référence à Bourges connecté institutionnellement à l'écosystème local, pourrait, si l'on n'y prend garde, affaiblir les interactions avec le tissu économique et académique et le montage de projets communs. La priorité est donc bien, grâce au réseau des entreprises adhérentes et à la vitalité des partenariats, de conserver l'ambition du CETIM à Bourges.

Le deuxième enjeu concerne le campus pyrotechnie du futur qui doit à la fois obtenir un engagement amplifié des industriels de la défense, assurer son financement en allant chercher des financements France 2030, mener de front la consolidation des formations initiales et la reconnaissance des formations continue de la part des OPCO et conforter sa visibilité sur le territoire en s'inscrivant dans ou en initiant un réseau d'événements ciblés. La restructuration, sur le site de Lahitolle, du bâtiment dit « 696 » pour en faire un lieu emblématique de la renaissance de la pyrotechnie berruyère doit prochainement aboutir avec le soutien réaffirmé de Bourges Plus. Enfin, la pérennité du campus viendra de sa différenciation sur le plan pédagogique avec l'intégration rapide de la réalité virtuelle comme aide à la formation. Son expertise sera confortée par la proximité avec le campus cyber.

Le campus cyber doit sa localisation à Bourges-Vierzon à l'INSA CVL et ses laboratoires d'informatique fondamentale, à la présence des établissements de la défense et à un réseau d'entreprises spécialisées. Orienté vers la formation et le conseil dans les PMI et PME, il devra réussir à s'affirmer comme pôle de ressource régional. La présence de laboratoires d'excellence doit être pleinement valorisée. L'engagement envisagé d'un représentant du centre du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) du Ripault au sein du conseil d'administration, faisant le lien entre campus pyro et campus cyber serait un marqueur fort de sa reconnaissance régionale.

Enfin, la visibilité des instituts techniques agricoles dans le paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur mérite d'être amplifiée. La convention signée entre Bourges Plus et Vegepolys d'une part, le projet de recherche Life sur la biodiversité dans les exploitations agricoles, initié par l'agence régionale de la biodiversité d'autre part, peuvent être des opportunités pour ouvrir de nouvelles perspectives.

Innovation et start up : de l'école à l'entreprise

L'accès des acteurs du territoire aux dispositifs de valorisation de la recherche, en cours de structuration à l'échelle régionale sera évalué. Le cas échéant, une déclinaison locale au plus près des laboratoires sera sollicitée. Un des indicateurs d'évaluation pourrait être le nombre de brevets déposés, notamment faible sur le territoire.

Bourges Plus a fait de l'accompagnement des étudiants créateurs d'entreprise un axe de sa convention d'objectifs avec l'INSA CVL. L'agglomération met à la disposition des étudiants ses pépinières d'entreprise, celle de Lahitolle orientée technologie et celle de l'Epicentre orientée arts et économie de la culture. Elle accompagne les partenaires de la création d'entreprises (incubateur, outils de financement, réseau, ...) et porte en particulier, en lien avec les établissements du ministère des armées, le programme Defstart, chargé de repérer, évaluer et accompagner les projets émergents dans le secteur civil, susceptibles d'être utiles à la défense nationale.

Le tiers lieu jeunesse animé par Info Jeunes, les plateformes Cités-Lab de la BGE sont des outils complémentaires pour capter l'innovation et le désir créatif des jeunes et, le cas échéant, les mettre en relation avec des laboratoires.

La connexion entre les établissements d'enseignement, les entreprises et les laboratoires favorisera l'émergence de projets transversaux, notamment en cyberdéfense et en nouvelles technologies. Des événements dédiés seront organisés pour stimuler la créativité et l'innovation.

Enfin, la stimulation de la créativité peut aussi naître de collaborations croisées entre arts et sciences. Les résidences artistiques en entreprises, portées par le projet Ursulab de l'Antrepeaux et initiées avec les laboratoires de sciences de l'Ecole polytechnique, aujourd'hui en sommeil, pourraient mériter d'être réinitiées.

Enjeux à partager :

- Contribuer activement aux travaux régionaux pour faire évoluer les domaines prioritaires de spécialisation régionaux au bénéfice des pôles d'excellence berruyers
- Expertiser le nombre d'acteurs du territoire bénéficiaires des dispositifs régionaux d'accompagnement à la valorisation de la recherche et, le cas échéant, travailler à leur déclinaison locale
- Inscrire la valorisation auprès des entreprises des plateformes technologiques universitaires dans les conventions d'objectifs partagées entre Bourges Plus et les établissements universitaires, avec le suivi d'indicateurs chiffrés
- Mettre en place des indicateurs de suivi de l'innovation en entreprise (brevets, ...)
- Solliciter la présence du CETIM à Bourges comme acteur majeur, engagé territorialement au service du transfert de technologie dans les entreprises de la métallurgie
- Accompagner la consolidation durable, avec les entreprises de la défense, du campus pyrotechnie à Bourges et l'ouverture du « 696 »
- Réussir la montée en charge et l'ambition régionale du campus cyber
- Partager l'ambition de structurer et mettre en valeur une offre dans le domaine des transitions agro-écologiques
- Intégrer l'accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant dans les conventions entre l'agglomération et les établissements d'enseignement supérieur
- Réussir la montée en puissance et la thématisation des lieux d'innovation : Lahitolle sur la technologie et les pôles de défense, L'Épicentre orienté arts et industries culturelles et créatives
- Mettre en réseau les acteurs de l'innovation avec des événements dédiés
- Accompagner les porteurs de projet dans l'accès aux dispositifs de soutien financier à l'innovation, tels que les aides régionales et européennes
- Réinterroger le projet de l'Ursulab

AMBITION 5 : RÉCONCILIER SCIENCES ET SOCIÉTÉ

La conviction qu'il ne faut pas laisser s'installer de rupture entre sciences et société a été affirmée de longue date à Bourges. Dès les années 80, la question de la diffusion de la culture scientifique et technique et de la mise à portée de tous des avancées technologiques a été portée, alors par la ville de Bourges.

Aujourd'hui, il faut reprendre mais aussi reformuler cette intuition prémonitoire. Car il ne s'agit plus seulement de faire comprendre et découvrir les avancées scientifiques au plus grand nombre, dans une approche pédagogique revisitée. Il s'agit, entre scientifiques et citoyens, d'en mieux cerner les enjeux, les bénéfices et les risques potentiels dans une approche beaucoup plus holistique. De comprendre aussi les effets de l'accélération de la science sur la société.

Pour les scientifiques, dénoncer l'ère de la post-vérité ne suffit plus. Il faut s'adapter à l'exigence de transparence et d'ouverture des données, s'interroger sur les mécanismes à l'œuvre autour de la visibilité des travaux de recherche, mobiliser les sciences participatives, accepter l'interpellation tant sur l'usage des innovations que sur leurs impacts, comprendre l'aveuglement collectif qui peut résulter d'une « science non-faite ». Le champ, trop longtemps ignoré, de l'effondrement de la biodiversité peut illustrer ce propos.

Comment, aujourd'hui, co-construire la science et les apprentissages pour accéder à de nouvelles compétences collectives et assurer la robustesse du corps social face à la désinformation en marche ? La déclinaison régionale de la démarche dite de « sciences avec et pour la société », par les appels à « partenariats action recherche société » (PARS), est une proposition de réponse dont les acteurs du territoire sont invités à s'emparer.



Sans ignorer les contraintes liées aux enjeux de défense dans certains laboratoires, les démarches d'ouverture à la société dans lesquelles sont engagés différents établissements de recherche et d'expertise publique (INERIS, INRAe parmi ceux présents sur l'agglomération berruyère) pourraient être inspirantes.

Pour traiter ces sujets, un certain nombre d'établissements et d'outils existent sur lesquels il est possible de s'appuyer.

La diffusion de la culture scientifique et technique

Le principal outil est évidemment le très beau muséum d'histoire naturelle de la ville de Bourges, pensé comme un outil évolutif qui réponde aux défis de la société.

Peuvent aussi être cités les événements comme la fête de la science, les « human tech days » autour de l'appropriation des technologies numériques, l'événement « Faites de l'écologie ». La journée « jeunes chercheurs » invite écoliers et collégiens dans les laboratoires de recherche hébergé sur le site de l'IUT pour découvrir comment la démarche scientifique, en mobilisant des connaissances, permet de comprendre le monde.

Faut-il rappeler que l'ouverture aux sciences doit absolument être proposée aux jeunes filles autant qu'aux jeunes garçons.

La connaissance pour agir

C'est l'option privilégiée par l'agglomération de Bourges pour accompagner les transitions écologiques et énergétiques : seule l'implication collective est, dans ce domaine, force de transformation. Le parti pris de Bourges plus a été de construire une démarche de « territoire apprenant » pour construire une capacité individuelle et collective à agir. « Conversations carbone » pour savoir comment réduire son impact carbone à partir de données vérifiées, tri des déchets, compostage et impacts environnementaux, universités de l'eau, compréhension des cycles de l'eau et gestion individuelle des eaux pluviales en sont les exemples les plus aboutis. Cette démarche, aujourd'hui centrée sur les enjeux écologiques, pourrait être remobilisée pour prendre en charge la montée collective en compétence sur des enjeux sociaux tels que la maladie psychique ou le vieillissement et bien sûr sur la compréhension et la médiation autour des enjeux de la capitale européenne de la culture.

Service de Bourges Plus, l'institut communautaire d'éducation populaire (IMEP), en cours de reconception de sa feuille de route, inscrira l'accompagnement de ces enjeux de transitions dans son programme de formations. La démarche d'éducation populaire, à l'origine du service, est ainsi réaffirmée et actualisée.

Les sciences participatives

L'atlas de la biodiversité intercommunal construit la connaissance à partir des observations des habitants.

La réflexion sur l'orientation de programmes de recherche en réponse aux besoins de la société, telle que développée à l'échelon national par l'association Alliance Sciences Société (ALLISS) est une piste qui pourra être investiguée.

La science au service des acteurs publics

Comme mentionné au A 3.2, l'engagement de Bourges Plus dans des programmes de recherche action (programme POPSU sur les réponses possibles à la désertification médicale avec l'université d'Orléans ou programme Life agriculture et biodiversité) méritera de s'inscrire dans la durée. L'établissement pourrait avoir pour objectif d'avoir en continu au moins un doctorant dans ses effectifs.

Enjeux à partager :

- *La valorisation et l'amplification du rôle du muséum*
- *La déclinaison de la démarche de « territoire apprenant » pour accompagner les transitions écologiques et les enjeux de société*
- *La transformation de l'IMEP et son financement*
- *Le maintien des événements de médiation scientifique : Fête de la science, fêtes de l'écologie, Human tech days, journées « jeunes chercheurs »*
- *Les sciences de l'ingénieur dès l'école et la féminisation des métiers scientifiques*
- *La science au service de l'action publique : des partenariats entre services de Bourges Plus et laboratoires de recherche ; favoriser l'accueil de doctorants au sein de l'intercommunalité*
- *Construire ou accompagner une ou des réponses collectives à l'appel à projet régional « partenariat action recherche société » ?*



Déploiement opérationnel

Le dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation du schéma local d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation repose sur différents moyens mis à disposition et animés par Bourges Plus avec le soutien opérationnel d'un chargé de mission enseignement supérieur.

Les « ambitions à partager » du schéma seront, sous sa coordination et avec les contributions des différentes parties prenantes, déclinées en fiche action avec les calendriers correspondant.

Une concertation continue élargie avec les acteurs clés

La réussite du schéma repose sur une concertation active et inclusive, mobilisant, dans des formats adaptés, tous les acteurs du territoire :

- Les représentants du monde académique (universités, écoles, organismes de recherche) ;
- Les pôles technologiques
- Les acteurs du monde économique (chambres consulaires, entreprises, réseaux professionnels) ;
- Les associations étudiantes et structures sociales ;
- Les institutions impliquées dans la formation, l'emploi et les compétences (CLE, Pôle emploi, Mission locale).

Cette dynamique de concertation doit permettre d'identifier des opportunités de collaboration entre les mondes académique et socio-économique. Elle permet aussi de faire émerger des projets collectifs répondant aux besoins du territoire et d'ajuster l'offre de formation en fonction des besoins en compétences identifiés.

Bourges Campus

Par l'intermédiaire de l'association Bourges Campus, Bourges Plus fédère les établissements d'enseignement supérieur et offre un espace de suivi de l'actualité des établissements et, le cas échéant, d'émergence de problématiques. Cette structure légère contribue à créer une communauté au bénéfice des jeunes et du territoire. Le suivi des actions du schéma pourrait lui être confié en première intention.

L'association des bureaux des élèves

A l'initiative des bureaux des étudiants, cette association est le pendant de Bourges Campus pour les étudiants. Elle renforce la solidarité étudiante et permet de porter, auprès des partenaires institutionnels et en particulier de Bourges Plus, les attentes prioritaires des étudiants.

La conférence de l'enseignement supérieur

Pour renforcer les liens entre les parties prenantes, les conférences annuelles de l'enseignement supérieur pourraient être revalorisées et élargies. Ces rencontres permettraient d'explorer des synergies entre les besoins en compétences locales et l'offre académique, tout en favorisant une collaboration plus étroite entre les acteurs.

La principale innovation, qui permettrait de les distinguer clairement du périmètre essentiellement académique de Bourges Campus, pourrait être leur ouverture réaffirmée à des représentants des organisations professionnelles, des entreprises locales et des branches sectorielles stratégiques (défense, santé, industries culturelles, etc.). L'objectif serait d'identifier les compétences clés recherchées par les employeurs locaux, mais aussi de favoriser la co-construction de parcours de formation adaptés. Cela permettrait également de développer des projets collaboratifs (stages, alternances, projets tutorés).

Elles animeraient ainsi un espace de dialogue renouvelé entre collectivités, établissements, acteurs économiques et associatifs.

Des conventions pluriannuelles avec les principaux établissements

La mise en place de conventions pluriannuelles avec les principaux établissements permettra de décliner de façon contractuelle les objectifs partagés dans le schéma. Ces conventions prévoient des rendez-vous annuels de suivi et d'évaluation qui donnent l'occasion d'échanger sur les moyens financiers accordés par Bourges Plus aux établissements.

des outils d'observation et de promotion

Pour renforcer la visibilité et l'efficacité du schéma, plusieurs outils seront mis en œuvre

Un portail Internet dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche

Ce portail regroupera les informations sur l'ensemble des formations, projets de recherche et partenariats disponibles sur le territoire. Il servira également à promouvoir l'offre locale auprès des employeurs et des étudiants. Il permettra de publier des offres de stages et d'alternance proposées par les entreprises locales. Enfin il sera utile pour mettre en avant des « belles histoires » de collaboration entre étudiants et entreprises.

L'observatoire de la vie étudiante

Il agrégera de façon dynamique un certain nombre d'indicateurs concernant le logement des étudiants, leur niveau de vie, l'accès à l'alimentation, aux loisirs, à la mobilité pour ajuster la mobilisation collective locale en faveur des étudiants.

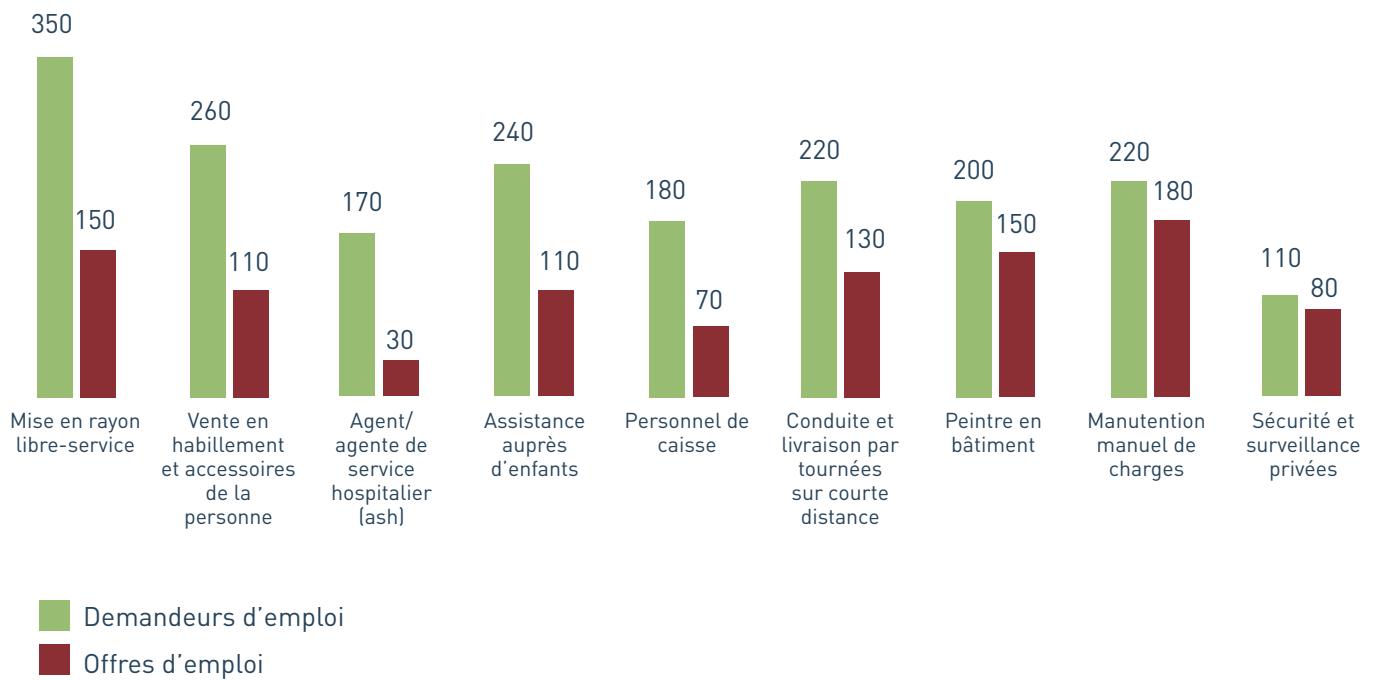
L'observatoire territorial emploi-compétences et formation

Cet outil analysera les besoins en compétences et les dynamiques économiques locales, afin d'aligner l'offre de formation avec les réalités du marché de l'emploi. Il permettra également d'identifier les secteurs porteurs et les opportunités de développement. Il fournira des données prospectives sur les évolutions du marché du travail. Enfin, il facilitera la mise en relation des besoins des entreprises avec l'offre académique.

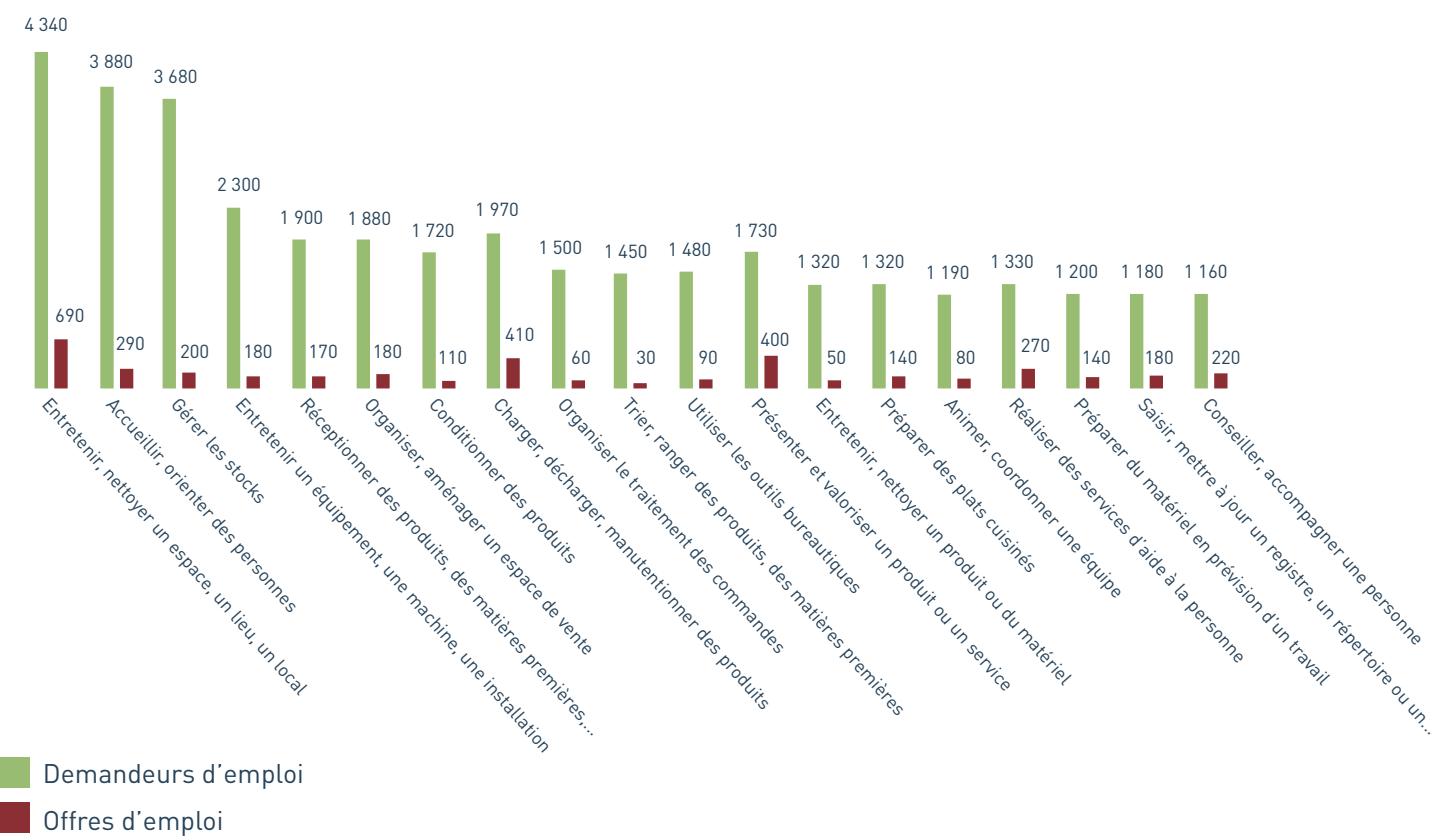
Annexes

Données Pôle emploi - périmètre Bourges Plus

LES MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI



LES COMPÉTENCES LES PLUS DISPONIBLES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI



LES MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES RECRUTEURS

